

L'INNOVATION SOCIALE DANS LES ZONES RURALES DE MONTAGNE

**Intégrer ces processus dans les
associations de montagne**

JUILLET 2024

Mémoire de stage présenté par **Sarah Chavaudra**
Pour l'obtention du **Master Géographie Aménagement, 2ème année**
mention Altérité, Réflexivité et Géographie Sociale

Faculté des Lettres et Civilisations
Université Jean Moulin - Lyon 3

Préparé sous la direction de Mme Karine BENNAFLA, tutrice universitaire,
Université Jean Moulin - Lyon 3

Stage réalisé à la délégation française de la **Commission internationale
pour la protection des Alpes** (CIPRA France)
Sous la direction de Mme Lauren MOSDALE, tutrice en entreprise



Remerciements

Je tiens tout d'abord à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble de l'équipe de CIPRA France. Lauren, Julika, Félicie, Delphine et Océane, leur expertise, leurs conseils, leur soutien et leur bonne humeur ont été précieux durant ces cinq mois. Un merci tout particulier à Lauren, ma tutrice, pour son encadrement, sa pédagogie, sa confiance et son temps dès que j'en avais besoin. Elles m'ont préparé au monde professionnel que j'aborde aujourd'hui avec plus de hâte que de peur.

Mes remerciements vont également à Karine Bennafla et Judicaëlle Dietrich, pour leur accompagnement, leur temps et leur compréhension tout au long de cette année scolaire.

Je souhaite remercier Alexandre Mignotte, Benoît Nenert, Bianca Elzenbaumer, Elsa Vacheron, Jean-Baptiste Grison, Kirsten Koop, Lucie Oliveres, Pierre-Antoine Landel, Pierre-François Adam et Rémi Forsans pour avoir accepté de réaliser un entretien dans le cadre de mon étude. Leurs propos ont enrichi ce travail et m'ont permis de questionner et de réorienter mon travail. Mais aussi les équipes de CIPRA Allemagne, CIPRA Autriche, CIPRA France, CIPRA International, CIPRA Italie, CIPRA Liechtenstein et CIPRA Sud Tyrol pour leur temps et partage de leurs visions dans les questionnaires envoyés.

Je ne saurais oublier ma mère, mon père, et mes deux sœurs Camille et Mathilde, pour leur soutien sans faille et leurs encouragements. Merci d'avoir toujours cru en moi et d'être toujours présent·e·s quoi qu'il advienne.

Sommaire

Liste des sigles / acronymes.....	2
Introduction.....	4
PARTIE 1 - L'innovation sociale au service des dynamiques territoriales.....	5
1.1. Théories et Concepts de l'Innovation Sociale.....	5
1.1.1. Définition multiples et évolutives de l'innovation sociale.....	5
1.1.2. Dimensions et caractéristiques de l'innovation sociale.....	7
1.1.3. L'innovation sociale, une trajectoire incontournable dans un contexte de transition ?.....	8
1.2. Un territoire d'étude riche et spécifique.....	10
1.2.1. Des Alpes aux délimitations différentes en fonction des applications.....	10
1.2.2. Caractéristiques des zones rurales et de montagne.....	10
PARTIE 2 – Des missions variées au plus proche des acteur-ice-s du territoire alpin, vecteur de nouveaux savoirs-faires.....	13
2.1. Structure de stage, missions de stage.....	13
2.1.1. CIPRA, Commission internationale pour la protection des Alpes.....	13
2.1.2. Remettre les jeunes et leurs projets au cœur des processus décisionnels alpins.....	16
2.2. Organisation temporelle et méthodologie de travail.....	19
2.2.1. Des missions prédéfinies dans le temps.....	19
2.2.2. Recueillir des discours et visions locales et européennes de l'innovation sociale.....	19
2.3. Une expérience professionnelle riche en apprentissage et en découverte.	22
PARTIE 3 - Des espaces alpins propices aux innovations territoriales et à leur propagation.....	25
3.1. Les dynamiques de l'innovation sociale dans les territoires ruraux et de montagne.....	25
3.1.1 L'émergence des innovations sociales, des éléments et des contextes favorables.....	25
3.1.2. Classifier les territoires pour mieux les comprendre et les envisager.....	27
3.1.3. Un passage par la reconfiguration des rapports sociaux nécessaire ?.....	28
3.2. Des processus impactants pour le développement territorial et la gouvernance.....	29
3.2.1. Vers des systèmes alternatifs.....	29
3.2.2. ...qui ne font pas toujours l'unanimité.....	30

3.2.3. Des mécanismes de résilience forts voire anticipés.....	31
3.3. Diffusion et temporalité des innovations sociales : toutes vouées à disparaître ?.....	32
3.3.1. Reproductibilité des innovations sociales territoires-dépendant ?.....	32
3.3.2. Place du pilier économique dans les stratégies de développement.....	34
3.3.3. Pérenniser les innovations sociales : le rôle des réseaux et des mouvements fédérateurs.....	35
.....	37
Conclusion.....	38
Bibliographie.....	39
Annexes.....	42
Tables des matières.....	46

Liste des sigles / acronymes

ADRETS - Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services

AiDA – Alliance dans les Alpes

CIPRA – Commission Internationale pour la Protection des Alpes

ITTEM - Innovations and Territorial Transitions in Mountain Regions

ONG - Organisation Non Gouvernementale

PACTE - Politiques publiques, action politique, territoires

RSE - responsabilité sociétale des entreprises

SIMRA – Social Innovation in Marginalised Rural Area

SUERA - Stratégie de l'Union européenne pour la région Alpine

Introduction

“La crise transforme la terre nourricière en jachère.” (Denervand, 2009). Que ce soit dans la rue, à travers un collectif ou un projet, quand il existe une opposition, les désaccords rassemblent et sont vecteurs d'idées et d'innovations. Dans le contexte actuel de défis écologiques, sociétaux et politiques, les innovations apparaissent comme de potentielles solutions. Mais si la solution n'est pas technologique, il est nécessaire de repenser la manière dont nos sociétés fonctionnent, et notre système dans son ensemble. Face à ce constat, il faut trouver des alternatives capables d'impulser des changements systémiques. L'innovation sociale apparaît alors comme une solution.

La crise que nous traversons est globale, mais les territoires sont inégalement touchés par les conséquences. Les marges subissent les effets de plein fouet aussi bien au global qu'au local, mais les espaces que nous traiterons aujourd'hui sont ceux dont les images sont les plus relayées. De la fonte des glaciers aux laves torrentielles, les territoires de montagne sont une des façades majeures du changement climatique dans les médias. Les populations voient leur cadre de vie altéré, d'autant plus que leurs spécificités territoriales nécessitent des réflexions particulières. Il est donc nécessaire d'analyser la manière dont les associations de montagne peuvent se saisir des innovations sociales comme un levier vers des modes de vie plus soutenables.

Face à cette volonté d'appréhender la manière dont les processus s'opèrent et interagissent sur les territoires alpins, des entretiens et enquêtes ont été menés auprès d'acteur·ice·s locaux. L'objectif est de comprendre quelles sont les conditions nécessaires à l'émergence et à la pérennisation des innovations sociales en zones rurales et de montagne, et la manière dont les associations de montagne peuvent se saisir de ce processus.

Dans un premier temps, une vision d'ensemble du concept d'innovation sociale et des spécificités du territoire alpin dans un contexte de transition sera dressée. Puis, le contexte de la structure dans laquelle l'étude a été menée ainsi que les méthodologies globales, d'entretiens et d'enquêtes par questionnaires seront détaillés. Enfin, l'analyse des processus d'innovations sociales, ainsi que les leviers pour se les approprier dans les territoires ruraux et de montagne seront exposés.

PARTIE 1 - L'innovation sociale au service des dynamiques territoriales

1.1. Théories et Concepts de l'Innovation Sociale

1.1.1. Définition multiples et évolutives de l'innovation sociale

Le terme *innovation* provient du latin, qui signifie *nouveau*. Parler de l'innovation, c'est intégrer de la nouveauté, du changement et se renouveler. C'est une notion que l'on retrouve beaucoup dans de nombreux secteurs : médical, technologique, commercial, etc. avec une volonté de performance et d'une meilleure efficacité. Mais le social peut-il être un domaine performatif ? Où se trouve la nouveauté ? L'innovation sociale se distingue d'autres types d'innovation en répondant non pas à des besoins d'efficience mais sociaux, avec une forte volonté de faire (ré-)émerger des formes de cohésion au sein des communautés.

Dans ses travaux, Nadine Richez-Battesti distingue trois manières de voir le social dans l'innovation sociale. D'abord, lorsque les projets "portent des finalités sociales", c'est-à-dire qu'ils sont destinés à des publics qui bénéficient de l'action sociale. Ce sont des projets qui visent à répondre à la réduction des inégalités entre les populations sur le territoire. Le social peut aussi être vu au sens de la sociabilisation, et donc des relations en elles-mêmes, et de comment les individu·e·s se lient. Enfin, l'innovation sociale se considère au sens sociétal, et à la manière dont elle peut répondre aux grands enjeux de société. En premier lieu, le changement climatique, particulièrement visible dans la région alpine (Educ'Alpes, 2018), qui est un enjeu global. Mais cela peut aussi être des réponses à des crises climatiques, à la révolution numérique, etc. (Richez-Battesti, 2012).

Si l'on s'en tient à la pyramide de Maslow, l'innovation sociale s'inscrit alors pleinement dans des besoins qui sont vitaux (se loger notamment), psychologiques (un environnement stable à l'abri des agressions humaines et environnementales) et sociaux (se sentir estimé·e, faire parti·e d'un groupe). Ainsi, nous pouvons élargir la conception de l'innovation à des logiques qui ne sont plus technologiques et productivistes et imaginer des réponses créatives.

Nombre de personnes se sont essayées à définir l'innovation sociale. Pour Klein et Harrison, l'innovation sociale émane de la société civile et vise à élaborer de nouvelles réponses à des besoins sociaux nouveaux, dans un contexte économique et institutionnel qui ne répond pas ou plus à ces besoins (Klein, 2007). A la notion de nouvelles réponses, Michaela Hogenboom Kindle de CIPRA International précise qu'il peut s'agir de "nouvelles voies, combinaisons ou formes de vivre ensemble dans la société". Quant au projet Horizon 2020 SIMRA (Social Innovation in Marginalised Rural Areas), il a établi un consensus pour la définir comme "la reconfiguration des pratiques sociales en réponse aux défis sociétaux, visant à améliorer le bien-être de la société et impliquant la participation active des acteurs de la société civile " (Polman, 2017).

Les piliers environnementaux et sociaux ont ainsi été évoqués. Afin d'assurer un équilibre dans le développement de nos territoires et de notre société, il est nécessaire de parler du troisième pilier de la notion de développement durable : l'économie. Cette dernière est très souvent considérée en opposition aux enjeux sociaux, pourtant l'innovation sociale est justement vue comme une solution pour "favoriser la croissance et redéfinir les politiques sociales" dans un contexte de transition comme celui que nous traversons (Richez-Battesti, 2012)

Ces innovations sociales peuvent être adaptatives ou transformatrices. Dans l'adaptation, on se situe dans un aménagement de politiques ou de fonctionnement déjà existant. A l'inverse, si l'on est dans la transformation, on est dans la perspective d'un changement plus radical, notamment du système capitaliste basé sur l'intérêt individuel et la propriété privée. Ainsi, les innovations sociales transformatrices concernent les initiatives qui vont être davantage en rupture avec les logiques économiques et institutionnelles dominantes. L'auteur inclut même un 4ème pilier dans la capacité d'une innovation sociale à transformer un territoire. En plus des piliers sociaux, environnementaux et économiques, existe la transformation individuelle. Ce point de vue met en exergue la notion "d'écosystèmes territoriaux d'innovation sociales" et la relation qui persiste entre des initiatives territorialisées et alternatives (Grison, 2022).

Au vu de toutes les définitions préalablement citées, et de tous les éléments, pratiques et idées qu'incluent l'innovation sociale, il est légitime de se questionner sur l'utilisation d'une seule notion pour des formes si diverses. L'innovation sociale est une notion polysémique qui mène à l'appropriation et au débat.

Plusieurs auteur·ice·s alertent sur le risque de banalisation du terme, et par conséquent des innovations sociales qui pourraient pourtant être factrices de transformations sociales. Aujourd'hui le terme est utilisé à plusieurs fins : comme outil de modernisation des politiques publiques, dans l'entrepreneuriat social et comme un système inclusif et participatif sur les territoires (Richez-Battesti, 2012). En effet l'autrice présente les innovations sociales sont présentées comme moyen de renouveler les politiques sociales. L'innovation sociale serait donc une manière de combler des manques et de substituer un état de moins en moins producteur de service. Quant à la question de l'entrepreneuriat social, il regroupe toutes les organisations lucratives ou non et se rapprochent de ce qu'on qualifie en France l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). La finalité se doit d'être sociale, mais Nadine Richez-Battesti (2010) craint que les pauvres deviennent un nouveau marché. Enfin, la troisième vision est la plus présente, elle considère l'innovation sociale par ses nouvelles pratiques, règles ou normes capables de transformer la société (Klein, 2007, 2010). Cela souligne l'importance du collectif et "du contexte institutionnel et local dans lequel se développe l'innovation sociale" (Dacin., 2010 ; Hillier, 2004) afin de répondre à des besoins qui ne sont pas satisfaits.

Si la terminologie fait autant débat, c'est parce qu'elle est récente et ouvre ainsi à des possibilités et des perspectives nouvelles (CIPRA, 2017b). Dans les Alpes françaises, certaines initiatives recensées datent des années 1970, et ont vu de nouvelles générations. (Landel, 2018) La première génération notable est celle des "68ards", à souhaiter une vie en toute autonomie, loin des modèles de consommation. Loin d'une logique de transition ou de changement global, l'objectif était de vivre pour soi. On observe alors l'essor de modes de vie alternatifs et d'une prise en compte de l'environnement à l'échelle mondiale. Quarante ans plus tard, en 2009, la commission européenne organise un séminaire de travail européen, alors que la crise économique souligne l'importance de la créativité et de l'innovation. C'est en 2011 que le programme Social Innovation Europe voit le jour dans un objectif de favoriser l'entrepreneuriat social, de développer les réseaux et les échanges de pratique. Ces dernières années, la crise climatique à laquelle chacun·e fait face, souligne l'importance de l'innovation sociale et entraîne son accroissement (Richez-Battesti, 2012).

L'innovation sociale

- répond à un **besoin social** (*niveau de vie, inégalités...*) ou **sociétal** (*changement climatique...*)
- émane de la **société civile**
- transforme les **rappports sociaux** (*mode de gouvernance...*)
- peut-être **adaptative** (*sur l'existant*) ou **transformative** (*en rupture avec le modèle existant*)

1.1.2. Dimensions et caractéristiques de l'innovation sociale

L'innovation sociale émerge souvent des besoins non comblés, dans des enjeux globaux de développement durable et de vivre ensemble. Dans les espaces ruraux et de marge, la question de l'attractivité territoriale pourrait peser, pourtant les porteur·euse·s de projet semblent moins préoccupé·e·s par cette "problématique récurrente" (Grison, 2022).

Elles sont majoritairement mises en place par des acteur·ice·s de la société civile qui sont en rupture avec le modèle existant et qui souhaitent proposer une réelle transformation pour une société plus durable, environnementalement et socialement parlant. Les chercheur·euse·s parlent alors de "processus déclencheurs", c'est une situation de départ récurrente avec la "préexistence d'un besoin social et d'une aspiration idéologique personnelle. Cela peut aussi être le résultat d'une forte volonté de protéger et/ou de valoriser, et fait parfois suite à des contestations comme c'est le cas pour le Lyon-Turin (Grison 2022).

Dans la majorité des cas, il s'agit de populations déjà en place ou de nouvelles et nouveaux habitant·e·s, mais pour Landel (2018), c'est l'intersection entre ces deux populations qui peut s'avérer "porteurs de projets alternatifs et révélateurs de ressources locales qui n'avaient jamais encore été détectées". Sur 120 innovations issues de quatre territoires français de moyenne montagne, Grison (2022) fait un constat intéressant : deux tiers de ces initiatives sont portés par des associations. Il souligne que ces données sont valables dans des territoires ruraux et que, dans un contexte urbain, d'autres structures de l'ESS ont une part de présence beaucoup plus importantes. Le fait que les initiatives soient majoritairement portées par des membres de la société civile pose question sur la désimplication des institutions dans le développement de projets sociaux.

Enfin, d'autres études de cas ont permis d'identifier un triple ancrage des innovations sociales. On les retrouve "dans les réseaux propres à l'innovation sociale, au sein de la filière économique liée à l'activité et au sein du territoire" (Grison, 2019), de quoi illustrer la temporalité des innovations du modèle à l'adaptation en passant par l'action.

Les processus déclencheurs

- des acteur·ice·s de la société civile en **opposition avec le système** actuel ou souhaitant de **profondes transformations**
- des territoires connaissant des **clivages** (*sur des enjeux d'aménagement...*)

1.1.3. L'innovation sociale, une trajectoire incontournable dans un contexte de transition ?

Les politiques publiques françaises mettent de plus en plus en avant l'innovation sociale dans les manières de développer les territoires. En effet si La Politique de la Ville est une initiative publique du ministère de la Ville et du Logement, les Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) ont été initiés par l'association ATD Quart Monde et soutenus par l'Etat notamment par la mise en place d'une loi d'expérimentation. C'est le cas également du programme Les Fabriques de Territoire soutenu par le gouvernement par la mise en place d'un appel d'offres. Cette utilisation comme outil de modernisation des politiques publiques mène vers un *social washing*, qui ne met plus en avant des réponses territorialisées à un besoin spécifique mais bien une quête de fonds au risque de perdre l'authenticité de ces initiatives. L'innovation sociale devient alors un mot "à la mode" et à utiliser pour les politiques, mais moins pour les militant·e·s et acteur·ice·s du terrain.

Pour autant, l'innovation sociale reste un concept fort et capable d'apporter du changement face aux grands enjeux de société lorsqu'il est transformatif (Geels, 2002 ; Avelino, 2014). Les 4 grandes tendances transformatives visées par l'innovation sociale déterminées par Jean-Baptiste Grison (2022) sont sociales, écologiques, économiques et individuelles.

“Une transformation sociale sera porteuse des valeurs du vivre-ensemble, d'accès à la culture, d'apprentissage. Elle se traduit par une forte structuration autour de mouvements citoyens et prend très souvent la forme associative. Une transformation économique se base sur la recherche de nouveaux modèles alternatifs au capitalisme dominant. Les monnaies locales en sont une bonne illustration. On y retrouve aussi des réflexions sur la gouvernance, portées par des mouvements coopératifs. Les enjeux de l'insertion sociale sont très présents. Une transformation écologique cherche à répondre à l'urgence du développement durable, en favorisant l'agriculture biologique, les circuits courts, la protection du patrimoine. Enfin, une transformation individuelle est davantage orientée vers le développement personnel, axée avant tout sur les changements de mode de vie et d'habiter” (Grison, 2022).

Il place ainsi, par le biais de plusieurs analyses de composantes factorielles, les grandes thématiques de notre société actuelle sur des axes (Fig. 1). Dans un contexte de transition où les thématiques de santé, d'agriculture, d'habitat et de tourisme sont au cœur des sujets d'actualité il paraît difficile de ne pas emprunter une tendance alternative pour instaurer un réel changement des modèles en place.

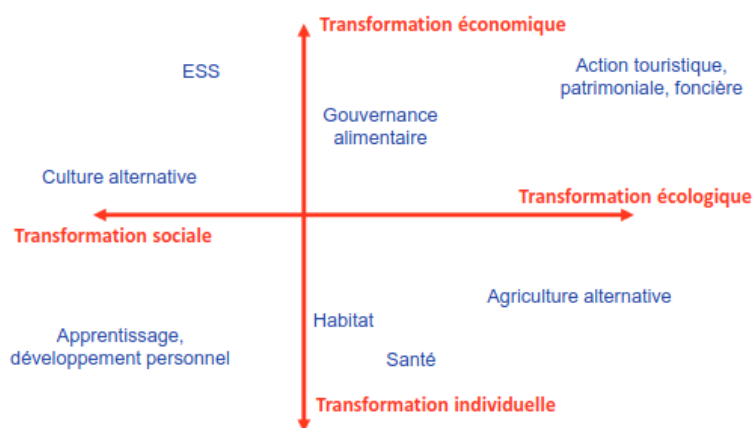


Figure 1: Innovations sociales et capacités transformatrices, Grison et Hakimi Pradels, 2022

L'innovation sociale pour développer les territoires ?

- utilisation comme outil de **modernisation des politiques publiques** -> oubli des **spécificités locales**
- concept porteur de **transformations** (sociales, écologiques, économiques et individuelles) quand il est porté par des personnes dynamiques et pérennisé

1.2. Un territoire d'étude riche et spécifique

1.2.1. Des Alpes aux délimitations différentes en fonction des applications

La CIPRA travaille sur le massif des Alpes, un territoire dont le périmètre semble évident mais qui diffère pourtant d'une instance politique à l'autre. Géographiquement, les Alpes correspondent au massif montagneux (Fig. 2), aussi appelé arc alpin, s'étendant sur 200 000 km² et traversant huit états (France, Italie, Suisse, Allemagne, Autriche, Slovénie, Monaco et Liechtenstein). Cet espace regroupe environ 13 millions d'habitants.

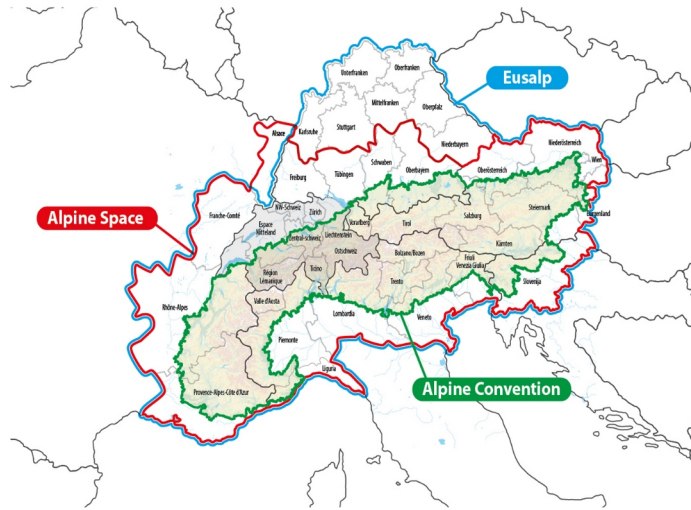


Figure 2 : Périmètre des programmes alpins, V. Cattivelli, 2023

Politiquement, les limites diffèrent d'un programme à un autre. La convention alpine (Partie 2.1.1.3.) s'est basée sur les limites topographiques du massif, alors que le programme Interreg Espace alpin inclut l'ensemble de l'Autriche, du Liechtenstein, de la Slovénie et de la Suisse, ainsi que certaines régions (équivalent NUTS 2) de France, d'Allemagne et d'Italie. Enfin, le périmètre de la Stratégie de l'Union européenne pour la Région Alpine (SUERA) a été défini par rapport aux stratégies macro-régionales qui sont des zones géographiques composées d'Etats membres et de pays tiers qui souhaitent coopérer en réponse à des enjeux communs environnementaux, économiques et sociétaux. Elle lie ainsi les espaces de montagne, les vallées et les métropoles voisines.

1.2.2. Caractéristiques des zones rurales et de montagne

Les territoires ruraux et de montagne se distinguent par des caractéristiques géographiques, économiques et socioculturelles propres avec une forte entraide historique. Géographiquement, ces régions sont souvent enclavées et marginalisées, avec des reliefs accidentés et des altitudes élevées rendant l'accessibilité difficile. Les villes qui s'y trouvent sont donc souvent peu ou mal desservies. De plus, elles sont marquées par une population décroissante et une faible densité d'habitation, malgré un prix de l'immobilier moindre, accentuant leur caractère très rural. Les impacts du changement climatique se font particulièrement sentir dans ces zones à proximité

immédiate de la nature, affectant les activités traditionnelles telles que l'agriculture et le pastoralisme (Educ'Alpes, 2018).

Malgré ces défis, les territoires ruraux et de montagne possèdent d'importantes ressources naturelles et culturelles. L'énergie, l'eau, la faune, la flore, et une forte identité communautaire sont des atouts majeurs. Le tourisme, en particulier, joue un rôle crucial grâce à la saisonnalité, attirant des visiteurs pour les sports d'hiver et les randonnées estivales. Cependant, ces régions connaissent de fortes disparités territoriales qui sont souvent oubliées par rapport aux autres innovations où les territoires sont plus homogènes (SIMRA, 2020).

Socio-culturellement, ces territoires préservent des traditions et des modes de vie dotés d'une forte cohésion communautaire. Pourtant, ils font face à l'isolement, le vieillissement de la population et l'accès limité aux services publics et à des infrastructures rénovées. Il est également notable que, bien que beaucoup de recherches portent sur l'innovation sociale en milieu rural, peu d'études se concentrent spécifiquement sur les zones de montagne, soulignant un besoin de politiques de développement adaptées pour promouvoir leur résilience et leur dynamisme économique.

Ainsi, la faible présence de l'État et des institutions, par rapport au milieu urbain, incite les citoyen·ne·s à s'organiser davantage entre elles et eux. Pour répondre au manque de service et d'infrastructure sur les territoires, les innovations sociales auront tendance à être plus transversales et à regrouper plusieurs activités. On trouve ainsi des "initiatives recoupant des domaines très variés : santé, recyclage, éducation, culture, alimentation, logement, etc." (Marsden, 2020). De plus, les thématiques sont similaires à d'autres territoires mais on retrouve majoritairement des innovations sociales vis à vis du tourisme et de l'agriculture (Grisson, 2022). En effet, plus un territoire a une dominance (ski, AOP, etc.), plus il sera amené à devoir être résilient. Enfin, pour Landel (2018), "la montagne émerge comme un espace propice à la rencontre entre de nouveaux habitants, porteurs d'idéaux, et les résidents locaux, souvent agriculteurs et plus traditionnels, dans des relations de confiance".

Les innovations sociales sont fortement ancrées sur les territoires d'où elles ont émergé. Du fait de leur contexte géographique et culturel unique, les Alpes entraînent le développement de solutions sur mesure qui tirent parti des forces locales et répondent aux besoins spécifiques des communautés. On observe ainsi des innovations sociales influencées par les dynamiques territoriales en place. Mais l'inverse se voit également puisqu'il existe des approches de développement intégré dans l'objectif de relier les besoins, aux ressources, aux acteur·ice·s et à la gouvernance en place (Hillier, 2004).

En conclusion, on observe qu'il existe un paysage contrasté de l'innovation sociale, notamment les zones rurales de moyenne montagne. Ces innovations sociales demeurent discrètes par rapport aux initiatives urbaines mises en avant dans les

réseaux de l'ESS, et se retrouvent en marge des grands programmes de soutien nationaux à l'innovation sociale. Cependant la diversité d'approches témoigne d'une adaptation locale et d'une créativité vis-à-vis des spécificités des territoires de montagne, offrant ainsi des initiatives innovantes pour répondre aux défis globaux et locaux.

Territoires de montagne

- **accessibilité** difficile (*relief*)
- forte **hétérogénéité** (*densité, tourisme, agriculture*)
- **vieillesse** de la population
- manque de **services** et en milieu rural
- des initiatives plus **transversales** (multi-services)
- innovations sociales **moins mises en avant** en comparaison avec l'urbain et les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS)

PARTIE 2 – Des missions variées au plus proche des acteur·ice·s du territoire alpin, vecteur de nouveaux savoirs-faires.

2.1. Structure de stage, missions de stage

2.1.1. CIPRA, Commission internationale pour la protection des Alpes

Créée en 1952, la CIPRA, Commission internationale pour la protection des Alpes, est une organisation faîtière non gouvernementale représentée nationalement dans les sept pays alpins: France, Allemagne, Suisse, Italie, Autriche, Slovénie, Liechtenstein (Fig. 3). Initialement créée pour veiller à l'application des protocoles de la Convention Alpine, elle œuvre en faveur de la protection et du développement durable dans les Alpes, notamment par la valorisation du patrimoine naturel et culturel, et a pour objectif de promouvoir la coopération transfrontalière à l'échelle euro-alpine.



Figure 3: Répartition des différentes délégations de CIPRA, © CIPRA

CIPRA France organise ses actions en 3 axes : la représentation française dans les instances euro-alpines, le développement de projets de coopération entre partenaires alpins, et la mise en réseau des acteurs alpins français. Les deux premiers axes sont consacrés à la mise en réseau, à la fois des acteur·ice·s euro-alpins dans un objectif de créer du lien et des connaissances entre chacun·e d'entre elles et eux. Mais aussi dans une volonté d'agrandir et de pérenniser ce réseau afin d'envisager des projets de coopération. Enfin, le 3ème axe est d'animer ce réseau pour permettre le dialogue et la collaboration dans les Alpes françaises.

2.1.1.1. Fédérer pour rassembler les acteurs et actrices du territoire alpin

Au-delà des frontières linguistiques, géographiques, culturelles et politiques, CIPRA cherche à rassembler les acteur·ice·s et structures qui s'engagent dans le développement soutenable du territoire euro-alpin.

Ainsi, l'ensemble des CIPRAs - CIPRA International, les 7 CIPRA nationales, et 1 CIPRA régionale - sont présentes auprès des instances techniques et politiques euroalpines (Convention Alpine, SUERA), regroupent plus de 100 associations, institutions et organisations membres, ainsi qu'une centaine de membres individuels, lui permettant ainsi de constituer un réseau alpin fort et engagé (Fig. 4). En se rassemblant, et à travers le regard de plusieurs pays européens, le poids de CIPRA est plus important. De ce fait, les idées et solutions envisagées et proposées sont plus à même de répondre aux enjeux auxquels les Alpes et nos sociétés sont confrontées. Par ailleurs, CIPRA anime des réseaux plus thématiques tels que Alliances dans les Alpes, un réseau européen de communes alpines, Alpine Pearls ou encore Ville alpine de l'année.



Figure 4: Organisation faitière des CIPRA

CIPRA Youth Council

Fondé en 2013 suite à la "Young Alpweek", le Conseil des Jeunes de la CIPRA regroupe des jeunes âgé·e·s de 15 à 30 ans souhaitant faire entendre leur voix sur le devenir des Alpes. Plusieurs projets sont nés de cette organisation, notamment Yoalin, dans une volonté de créer un ticket de transports unique au sein des Alpes. Pour autant, le conseil dépend aujourd'hui des personnes y participant et n'est que trop peu

structuré. Il reste cependant un relais pour les actions “jeunesse” menées par les CIPRA.

Enfin, CIPRA France rassemble et fédère des associations, fédérations, organisations, comités, réseaux et établissements publics, aux niveaux locaux, régionaux et nationaux. Elle agit en partenariat avec les acteur·ice·s des régions alpines françaises et en coopération transfrontalière avec les autres pays alpins, et tout particulièrement avec les autres CIPRA nationales et régionales.

2.1.1.2. Un future soutenable et attrayant pour la vie dans les Alpes

D'après le dernier rapport du GIEC (2021) le niveau de réchauffement global atteindra les +1,5°C d'ici 2030, alors que les Alpes seront confrontés à un potentiel de +2°C. Dans ce contexte de crise climatique, il apparaît nécessaire de s'engager pour les Alpes, et d'œuvrer pour la prise en compte des enjeux sociaux, environnementaux et économiques d'un territoire illustrant les conséquences du changement climatique. CIPRA s'engage pour des modes de vie soutenables et respectueux de leur environnement afin que la vie (faune, flore et êtres humains), puisse prospérer dans les Alpes.

Les actions menées par les CIPRA sont diverses et adaptées à chaque contexte, bien que plusieurs soient réalisées en coopération. CIPRA France se concentre actuellement principalement sur les thématiques de la mobilité, du tourisme, de l'agriculture et de la jeunesse, en mettant en avant des pratiques respectueuses de l'environnement et socialement responsables dans tous ces domaines clés. L'objectif est de promouvoir des modes de vie et des systèmes économiques respectueux de la nature et des ressources naturelles, assurant ainsi la prospérité et le développement durable de cette région.

Les initiatives européennes de CIPRA impliquent le montage et le développement de projets pédagogiques pour différents groupes cibles (les jeunes, les intercommunalités, les associations et membres de son réseau, etc.), en partenariat avec des collectivités de montagne pour déterminer les bonnes pratiques et envisager une évolution. Cela inclut le partage d'outils et de connaissances pour aider d'autres acteur·ice·s à mettre en œuvre des solutions durables, un plaidoyer politique pour défendre la spécificité des zones de montagne dans les politiques publiques, et l'animation de réseaux pour faciliter le dialogue et la collaboration entre les différent·e·s acteur·ice·s alpin·e·s français·e·s.

2.1.1.3. Politiser les Alpes

L'une des volontés initiales à la création de la CIPRA était de donner plus de poids aux enjeux alpins sur la scène politique internationale. Cette ambition a vu le jour

en 1991 avec la signature de la Convention Alpine à Salzbourg. Intitulée « Convention pour la protection des Alpes », elle a été signée par les ministres de l'environnement des pays alpins ainsi que par le commissaire à l'environnement de l'Union Européenne (UE). Ce traité de droit international public concerne l'UE et les huit états de l'arc alpin : Allemagne, Autriche, France, Italie, Liechtenstein, Monaco, Suisse, et Slovénie.

Depuis sa mise en œuvre, la CIPRA veille à la bonne application de cette convention dans tous les pays signataires. La Convention Alpine n'est pas juridiquement contraignante, pour autant CIPRA s'assure que les Etats signataires légifèrent en conformité sous peine de saisir le comité de conformité au nom du respect de ce traité. Son action se concentre donc sur le portage de projets et le lobbying. CIPRA utilise son ancrage territorial pour monter des projets européens et apporter son expertise internationale, en tant qu'association de coopération transfrontalière, apte à représenter les réalités locales.

CIPRA siège également dans les comités de la Convention alpine en tant que membre observateur, ce qui lui permet d'insérer dans les débats les sujets traités par l'association et de défendre ses positions. La Convention alpine est le premier traité international pour le développement durable et la protection de toute une chaîne de montagne. Elle permet aux signataires d'échanger et de traiter des enjeux urgents et transversaux dans l'objectif de préserver des écosystèmes sensibles et des identités culturelles fortes.

2.1.2. Remettre les jeunes et leurs projets au cœur des processus décisionnels alpins

“Comment encourager l'évolution des habitudes sociétales et économiques pour remettre les habitant.e.s et leurs projets au centre des politiques publiques alpines ?” C'est la question à l'initiative du stage réalisé ces derniers mois. L'objectif était double, comprendre et analyser les expériences d'innovation sociale sur le territoire alpin et participer aux projets en cours menés par la structure d'accueil.

2.1.2.1. Capitaliser sur l'innovation sociale en zone rurale et de montagne

L'innovation sociale est un concept de plus en plus connu et dont les structures se saisissent de plus en plus. Pour cause, l'augmentation des appels d'offre et des financements propres à cette idée de rendre les solutions aux enjeux sociétaux novatrices. C'est dans l'ambition de repenser ces projets et d'intégrer une dimension plus sociale que CIPRA International s'est saisi du concept en 2017. Pour l'ONG, force est de constater que le progrès technique ne suffit plus à maîtriser les défis tels que l'immigration, le changement climatique, la mobilité ou la surconsommation de ressources, l'engagement de la société est indispensable (Rapport d'activité 2017,

CIPRA International). Face à ce bilan, de nombreux projets ont vu le jour dans un objectif commun de repenser les Alpes de demain. C'est pourquoi l'accent a d'abord été mis sur la visibilité des initiatives existantes, et sur la planification de *Living Labs*, ces laboratoires vivants d'idées pour le développement et l'expérimentation d'innovations sociales.

C'est dans une ambition commune que CIPRA France a souhaité à son tour se saisir de la thématique de l'innovation sociale et capitaliser sur les connaissances et les expériences des réseaux euro-alpins dans le contexte de l'innovation sociale. Si certains projets menés par le passé impliquaient des manières innovantes de travailler comme la participation citoyenne ou avaient des objectifs au cœur même des enjeux actuels, ils n'étaient pas pensés en ce sens.

La demande initiale reposait sur une démarche exploratoire en s'appuyant sur l'existant, notamment les travaux du projet Horizon 2020 SIMRA (Social Innovation in Marginalised Rural Areas). Il y avait également une volonté forte de mener des entretiens auprès des acteur·ice·s du territoire alpin et des différentes CIPRA afin de pouvoir comparer les avancés et visions entre pays alpins et les spécificités des territoires montagnards et ruraux.

2.1.2.2. Prendre part aux projets menés au sein de CIPRA France

Parallèlement, la seconde mission était de prendre part aux projets en cours. CIPRA France est porteuse de nombreux projets de coopération européenne sur les thématiques de pastoralisme, de mobilités et de jeunesse. C'est sur les deux dernières thématiques que se sont concentrées les tâches qui m'ont été confiées.

Des territoires enclavés peu propices au développement des mobilités

DINAMO (Developing International Nature Adapted Mobility Options) est un projet Erasmus+ mené par CIPRA France et CIPRA Allemagne né du constat que les zones rurales et de montagne sont des territoires isolés et peu accessibles où règne l'utilisation de la voiture individuelle, émettrice de nombreuses émissions de CO2. L'objectif est de trouver des solutions à développer sur ces territoires en encourageant la coopération territoriale et à travers des échanges européens. Il m'a été donné l'occasion de participer à l'écriture et à la relecture de la partie recherche et des bonnes pratiques menées en Allemagne et en France. Mais aussi à la création du planning et à l'organisation logistique des rencontres franco-allemandes à Bad Hindelang et à la recherche d'intervenant·e·s pour les webinaires organisés sur le sujet des mobilités transfrontalières.

Par ailleurs, lors d'un appel à projets Erasmus+, un second projet similaire entre CIPRA Sud Tyrol et CIPRA France a été soumis. L'occasion de découvrir le fonctionnement du montage de projets en interne.

Permettre à la jeunesse de s'inscrire dans des projets engagés et émancipateurs pour des Alpes qui leur ressemblent

Alpine Compass : Youth for quality of life in the Alps, le projet Erasmus+ porté par CIPRA Slovénie comme chef de file, CIPRA Allemagne, CIPRA France et CIPRA International, s'intéressait à la qualité de vie de la jeunesse dans les Alpes. Après des entretiens et ateliers menés avec des jeunes allemands, français et slovènes, plusieurs enjeux pour améliorer les conditions de vie ont été identifiés. Deux allemands, deux slovènes et deux françaises, dont j'ai eu le privilège de faire partie, ont pu échanger sur les résultats des enquêtes menées et choisir trois points principaux à défendre devant le comité permanent de la Convention Alpine à Maribor en Slovénie. Plusieurs réunions de travail ont été réalisées en amont afin de débattre sur les points à mentionner, rédiger les postulats, et préparer la prise de parole que l'on souhaitait frappante. Participer à une instance politique euro-alpine permet de mieux comprendre le maillage institutionnel alpin mais surtout le parcours obligatoire par lequel passent les idées et initiatives, et même quand on donne du temps de parole à des personnes extérieures.

Via Alpina Youth – Walking the change, est un second projet Erasmus+ mené par CIPRA International visant à valoriser le sentier de randonnée "Via Alpina". Il traverse les Alpes de Monaco à Trieste sur quasiment 2500 km de sentiers. L'objectif de ce projet est de sensibiliser à des possibilités d'actions et de rencontrer des initiatives qui valorisent et explorent des modes de vie durables et inclusifs.

L'un des événements de ce projet, Yes We Camp, a eu pour objectif d'initier et d'ouvrir la réflexion autour des pratiques de bivouac dans les milieux naturels. Lors de ce week-end, il a été possible d'observer les différences entre la France et l'Allemagne et de rendre compte des bonnes pratiques. Cette année CIPRA Allemagne accueillait le séjour en Rhénanie-Palatinat. Pour le bon déroulement de ce week-end, l'équipe organisatrice a planifié en amont des réunions d'organisations globales et a pris soin de contacter le groupe de jeunes français pour que tout se déroule au mieux.

Quant à Visit Utopia, second projet, l'objectif était de valoriser une initiative durable à proximité du sentier de la Via Alpina. L'occasion d'organiser un court séjour avec les acteur·ice·s du territoire alpin et un groupe d'une dizaine de jeunes âgé·e·s de 18 à 29 ans sur une "utopie" éveillant notre intérêt : le jardin du Lautaret. Ce séjour m'aura apporté de nouvelles compétences en gestion de projets, l'opportunité de faire du réseau, d'apprendre à vulgariser les projets menés par CIPRA et d'animer un groupe.

Ces deux projets m'auront permis d'organiser et d'animer des rencontres physiques et en ligne avec des acteurs des territoires de montagne, et d'échanger avec les autres CIPRA nationales (Allemagne, Slovénie, Suisse, International, Suisse). Cela est nécessaire pour mieux appréhender les missions de la structure, comprendre les relations et jeux d'acteur·ice·s et se rappeler du "pourquoi" on œuvre et de ce qu'on cherche à préserver.

2.2. Organisation temporelle et méthodologie de travail

2.2.1. Des missions prédéfinies dans le temps

Dès l'arrivée dans la structure, les missions avaient été définies et réparties dans le temps. Ainsi un document avait été créé regroupant mensuellement les événements obligatoires et les dates butoires estimées des grandes étapes de travail. Les missions étaient bien réparties dans le temps avec toutefois une concentration de déplacements à anticiper sur la seconde moitié de mai (Fig. 5).

Quelques tâches de soutien à la communication étaient plus difficiles à anticiper et n'ont pas été planifiées en amont.

	FEVRIER		MARS				AVRIL			
	Semaine 08	Semaine 09	Semaine 10	Semaine 11	Semaine 12	Semaine 13	Semaine 14	Semaine 15	Semaine 16	Semaine 17
IS		BIBLIO			Méthodologie		Entretiens acteur.ice.s			
Projets	DINAMO : relecture + ECO TRANSALP projet			DINAMO : intervenant s WEBINAR	DINAMO : interview membres	Alpine Compass : Postulats politiques				Orga séjour Via Alpina
Communication		rapport d'activité	draft article DINAMO WP1	post linkedin			article J.Dané			

	MAI				JUN				JUILLET			
	Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
IS	Questionnaire CIPRAX				Analyse enquêtes				Rédaction		Finalisation livrables	
Projets	CONGÉ		Standing Committee of the Alpine Convention SLOVENIE	Yes We Camp ALLE-MAGNE	Via Alpina for All SUISSE	RÉCUP	Orga séjour Via Alpina	Visit Utopia FRANCE		Mémoire de stage		CONGÉ
Communication	CONGÉ						retours + article L.Didelle		Retours		Focus IS + article A.Pin	

Figure 5: Rétroplanning général

2.2.2. Recueillir des discours et visions locales et européennes de l'innovation sociale

Si le soutien aux projets et à la communication a été plus chronophage que prévu, la mission principale demeurerait capitaliser sur l'innovation sociale dans les zones rurale et de montagne et déterminer comment, en tant qu'association de montagne, CIPRA France, voire les autres CIPRA, pourraient s'en saisir.

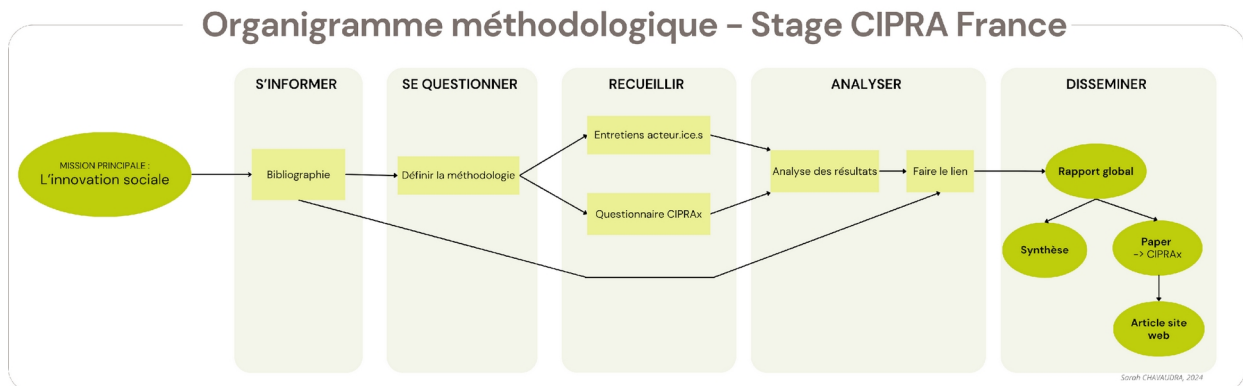


Figure 6: Organigramme méthodologie de la mission principale sur l'innovation sociale

2.2.2.1. S'imprégner de la thématique de recherche

La première étape (Fig. 6) a été de lire sur l'innovation sociale, sur les spécificités des milieux de montagne qui m'étaient peu familières à mon arrivée, sur le lien entre les deux et sur les projets existants à CIPRA et ailleurs. Le projet Horizon 2020 SIMRA a été le point de départ de mon travail, suivi de plusieurs textes de chercheur·euse·s majoritairement basés sur Grenoble. Suite à ces recherches préliminaires, certains questionnements ont émergé. L'innovation sociale en montagne est-elle singulière ? Participe-t-elle à la transformation profonde des territoires ? Prend-elle en compte les besoins spécifiques des territoires ? Est-ce que l'innovation sociale est reproductible ? Est-elle victime d'un effet de mode ? L'innovation sociale permet-elle de remettre un public au cœur du processus décisionnel ? La notion de gouvernance est-elle centrale dans l'innovation sociale ? Répond-elle à un manque local ? Les politiques publiques viennent-elles en appui ? Comment peut-on l'intégrer à nos pratiques ? Certaines de ces questions ont déjà été traitées par des chercheur·euse·s, pour autant déblayer ces pensées de vive voix reste une option intéressante. Mais ce qui est d'autant plus pertinent, c'est d'interroger également des associations qui connaissent le terme voire le pratique, des institutions et des entreprises qui le valorise.

2.2.2.2. Interroger les acteur·ice·s du milieu alpin pour être au plus proche des pratiques du terrain

En partant des questionnements précédemment cités, et en réfléchissant aux types de livrables souhaités pour communiquer sur ce travail de recherche, certaines thématiques semblaient évidentes à discuter. Cependant, la grille d'entretien devait être pensée pour s'adapter à la liste d'expert·e·s constituées. Le choix de n'en créer qu'une seule était d'abord une volonté de pouvoir comparer les propos sur un petit échantillon. Par la suite, j'ai pris conscience que ma position de stagiaire à la CIPRA ne serait pas neutre, je parlais d'une ONG environnementale et non pas d'une posture de chercheuse. Ainsi, j'ai pris conscience que mon discours pouvait s'adapter à mon interlocuteur·ice, et que la grille était dans le cas présent un guide, une ligne conductrice, et non pas un objet de recherche.

Construire une grille adaptée...

C'est en ayant conscience de ce biais que la grille d'entretien semi-directif a été construite (Annexe 1), incluant des questions de relance ou de précision pour les publics moins sensibilisés à la thématique.

La partie de présentation des enquêté·e·s a pour objectif de connaître leurs parcours pour mieux analyser et mettre en perspective leurs retours. De plus, leurs spécificités permettent d'avoir des discours variés et complémentaires. La seconde partie vise à définir l'innovation sociale, aucune bonne réponse n'est attendue, l'ambition initiale était de comparer les mots employés afin de voir s'il y avait des spécificités à certains milieux. Ensuite, parler de projets d'innovation sociale permet de capitaliser sur ce qui

se fait sur des territoires voisins et similaires et de recenser les bonnes pratiques et les initiatives locales. Enfin, l'entretien aborde deux temporalités : celle de l'innovation sociale aujourd'hui et des mesures mises en place, des signaux faibles, de l'impact sur la gouvernance ; et celle de l'innovation sociale de demain, quels leviers et freins pour une meilleure intégration dans nos pratiques.

....à des expert·e·s varié·e·s.

Etant donné que l'objectif était de savoir ce qu'il se passe sur le terrain, de la manière dont les acteur·ice·s interagissent aux résultats observés, la pluralité des structures, et surtout du type de structure, était importante à observer. Les entretiens semi-directifs ont pu être menés auprès de 3 chercheur·euse·s de 3 laboratoires (CERMOSEM, PACTE, ITTEM), de 3 personnes provenant de 2 associations (ADRETS, La Foresta), de 3 personnes travaillant dans des entreprises et start-up de montagne se voulant innovantes (Cluster montagne, IdEE, La fabrique des transitions), et enfin auprès d'une personne travaillant au service montagne de Grenoble-Alpes métropole (Fig. 7). Parmi cette liste, deux personnes sont des ancien·ne·s salarié·e·s de CIPRA (France et International), et une chercheuse a pu animer un living lab auprès des CIPRA. L'entretien a été mené sur leurs actions et structures actuelles, seule la dernière question les interrogeait sur leur vision de la CIPRA et de l'innovation sociale.

	Enquêté·e·s		Structure	
1	Lucie	Oliveres	ADRETS	légende Association Recherche Entreprise / start-up Intercommunalités * Regard CIPRA
2	Pierre-Antoine	Landel	CERMOSEM	
3	Pierre-François	Adam	Cluster Montagne	
4	Alexandre	Mignotte	Grenoble-Alpes Métropole*	
5	Elsa	Vacheron	ADRETS	
6	Rémi	Forsans	IdEE / Compagnie des Alpes	
7	Kirsten	Koop	PACTE*	
8	Bianca	Elzenbaumer	La Foresta*	
9	Benoit	Nenert	La Fabrique des Transitions	
10	Jean-Baptiste	Grison	ITTEM	

Figure 7: Liste des personnes enquêtées et de leur structure associée

mesure des entretiens, il a été possible de voir si les retours étaient assez diversifiés pour répondre aux questionnements de départ. En fonction des retours quelques relances par mail ont été faites afin de compléter le panel.

L'ensemble des entretiens ont été enregistrés avec l'accord de chacun·e, et ont par la suite été retranscrits afin de conserver le maximum de détails et d'accorder de l'importance à l'usage des mots utilisés.

Quant au traitement des données, une analyse textométrique avait été envisagée. Pour autant elle a été avortée car elle nécessitait trop de nettoyage des discours et donc un second biais de choix de ce qui est conservé, en plus des questions déjà orientées en fonction du profil des individu·e·s.

2.2.2.3. Les CIPRA, des regards culturellement différents précieux

Pour mener à bien la mission donnée, il était important d'interroger les différentes CIPRA sur leur vision de l'innovation sociale et la manière dont elles l'ont vu s'intégrer dans leurs projets et chez leurs membres.

La langue alpine comme nouvelle frontière

Ici, ce ne sont pas des entretiens qui ont été menés, le premier frein était celui de la langue à la fois pour l'enquêté·e et pour l'enquêteur·ice. En effet il y a 4 langues alpines (français, allemand, italien, slovène), la majorité du temps les échanges sont donc fait en anglais. Si c'est une langue maîtrisée à différents niveaux par l'ensemble des salarié·e·s des CIPRA, il reste compliqué d'être spontanée sur des sujets aussi précis que l'innovation sociale et qui requiert la connaissance de termes inhabituels. Par ailleurs, la barrière de la langue est double puisque certains mots utilisés dans une langue peuvent ne pas se traduire de la même manière ou ne pas exister dans une autre langue. C'est le cas par exemple du terme "transition" en français, traduit par "shift" en anglais qui signifie plutôt "mouvement". Enfin, lors d'un entretien oral dans une autre langue, on perd de l'information et de la précision puisqu'on peut ne pas comprendre le sens de toutes les phrases ou certaines terminologies. Il a donc été décidé de faire un questionnaire en ligne afin de laisser le temps aux enquêté·e·s de choisir les mots employés, voire d'utiliser un traducteur si le vocabulaire venait à leur manquer. Par ailleurs cela facilite aussi le traitement des données et minimise le temps passé sur l'analyse.

Le questionnaire a été envoyé par e-mail à l'ensemble des salarié·e·s des CIPRA à 2 reprises. A l'issue de ces envois, 13 réponses de 7 structures différentes ont été recueillies (Fig. 8). Etant donné le petit nombre de personnes présentes dans chaque CIPRA, la représentativité est assez juste, même si il manque le point de vue de CIPRA Suisse et CIPRA Slovénie qui sont assez investies sur la thématique.

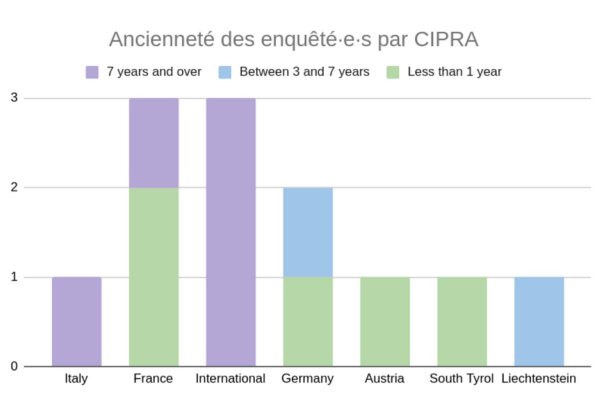


Figure 8: Diagramme de l'ancienneté des enquêtés par CIPRA

2.3. Une expérience professionnelle riche en apprentissage et en découverte

Cette expérience professionnelle a été l'occasion de mobiliser et de mettre à profit un certain nombre de connaissances et de compétences acquises lors de mon parcours universitaire, notamment celles d'enquêtes, d'analyse de données, de synthèse bibliographique, de gestion de projet et d'analyse critique. Mon expérience associative parallèle a constitué un réel atout dans la compréhension de la structure et

du fonctionnement du fédéralisme, tout comme dans le travail d'équipe et la posture face à des acteur·ice·s extérieur·e·s.

Le temps long consacré à mes missions m'a également donné l'occasion d'aller plus loin dans la réflexion menée et la prise de recul. Mais aussi de me confronter au terrain et à la nécessité de s'adapter fréquemment aux retours extérieurs et aux éléments non prévus. Par ailleurs, le contexte professionnel donne un poids tout autre à l'importance de mener de tels projets, d'autant plus quand on a l'opportunité de voir les résultats directement sur le terrain.

Ce stage est une réelle plus-value aussi bien professionnellement que personnellement. D'abord, parce qu'il m'a permis de développer des compétences linguistiques, organisationnelles, et d'en acquérir de nouvelles, telles que le formalisme, le montage de projets, et des connaissances dans les thématiques montagne notamment. De plus, j'ai eu la chance de pouvoir réaliser ce stage en autonomie, avec toutefois l'aide et le soutien nécessaire. La confiance qui m'a été accordée ainsi que les missions qui m'ont été données ont participé à une prise de confiance professionnelle. Si les études sont formatrices, un stage l'est d'autant plus et je me sens davantage parée au monde professionnel après mon passage à CIPRA France.

En dehors des savoir-faire et savoirs-être tirés de cette expérience, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreuses personnes issues de structures traitant d'une thématique qui m'est chère, celle de la montagne. Venant d'associations, de laboratoires, de structures de l'ESS, d'institutions, ce sont des discussions enrichissantes et formatrices que j'ai pu avoir chacune d'entre elles. J'en ressors avec un réseau riche, et une meilleure connaissance du fonctionnement des actions alpines.

Mes déplacements en Slovénie, en Allemagne, en Suisse et dans les Ecrins ont été moteurs de ma motivation et de mon dynamisme tout au long de ce stage. Ils ont été constitutifs d'expériences enrichissantes, me permettant de mieux comprendre les enjeux transfrontaliers, mais surtout le réseau dans lequel CIPRA s'inscrivait et les actions menées. Participer aux projets, rencontrer des personnes engagées pour la protection et pour une meilleure qualité de vie dans les Alpes, m'ont permis de prendre conscience de l'importance de ces thématiques et de l'intérêt que j'y porte.

Ce stage a renforcé mon intérêt pour les enjeux environnementaux et de coopération transfrontalières. Il m'a également donné un aperçu précieux du fonctionnement des ONG internationales et de la complexité des projets sur des enjeux actuels, d'autant plus quand la langue est une barrière. Cette expérience m'a confortée dans mon choix de carrière et m'a inspiré à poursuivre dans cette voie, avec une attention particulière à l'innovation sociale et au développement durable en milieu rural et de montagne.

En tant que stagiaire, il a été essentiel d'adopter une posture réflexive. Le stage effectué au sein de CIPRA France portait principalement sur l'innovation sociale en zone rurale et de montagne. Cette mission, bien que passionnante, a présenté

quelques défis en termes organisationnels. Si les tâches ont été divisées, expliquées et réparties dans le temps, en gérer simultanément plusieurs a parfois été un challenge. Étant en découverte du monde professionnel, il est parfois difficile de prioriser et d'estimer le temps passé sur une action. Pour autant, au fil du temps mes connaissances sur le milieu montagne, sur les sujets traités et sur le fonctionnement de la structure se sont améliorées, ce sentiment s'est ainsi estompé au fur et à mesure.

Quant à la thématique d'innovation sociale, elle est large et sujette à interprétation. A juste titre, étant non-professionnelle dans ce domaine, mes questionnements et l'orientation qu'a pris ce travail sont en partie propres à mes intérêts et à mon interprétation, même si elle se veut la plus neutre possible et qu'elle se base sur un solide socle de ressources scientifiques.

Lors des entretiens j'ai expérimenté, pour la première fois, une posture en dehors du spectre de la recherche. Quand votre interlocuteur·ice sait que vous faites partie d'une organisation non gouvernementale pour la protection des Alpes et que vous vous intéressez à l'innovation sociale, son discours est teinté, cela même si vos questions sont neutres.

PARTIE 3 - Des espaces alpins propices aux innovations territoriales et à leur propagation

Les entretiens menés auprès des acteur·ice·s locaux et les réponses recueillies auprès des différentes CIPRA (Partie 2.2.2.2) ont été analysées et croisées afin de répondre au mieux à la problématique initiale (Annexe 3). Afin de compléter et d'appuyer certains propos, la partie ci-dessous sera complétée par des références scientifiques.

La majorité des discours recueillis (23 au total) était en accord avec la définition d'innovation sociale, particulièrement sur la question de nouveauté et/ou de renouvellement, sur les notions de participation citoyenne dans une ambition d'égalité, de respect de l'environnement ou de bien être. Parmi une liste de mots-clés relatifs à la bibliographie lue sur l'innovation sociale, ceux choisis comme étant les plus significatifs (au moins 50% des répondants) sont les notions de "collectif", "défis sociétaux", "changement", "ascendant" et "ESS" (Fig. 9)

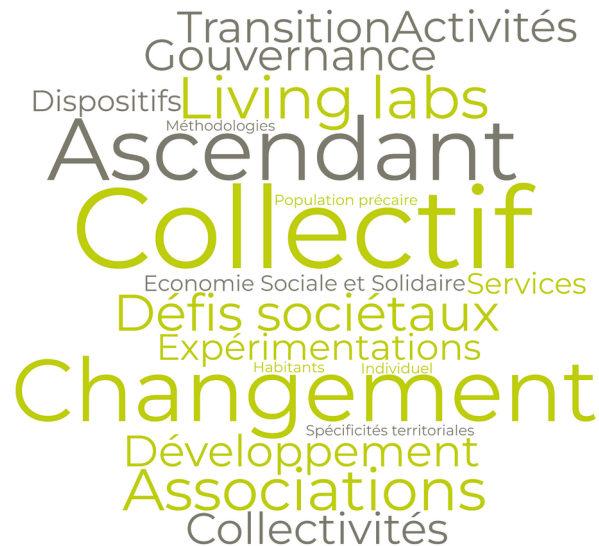


Figure 9: Mots-clés décrivant l'innovation sociale, questionnaire CIPRA

3.1. Les dynamiques de l'innovation sociale dans les territoires ruraux et de montagne

3.1.1 L'émergence des innovations sociales, des éléments et des contextes favorables

L'ensemble des acteur·ice·s interrogé·e·s souligne le fait que certains espaces sont plus propices à l'émergence d'innovations sociales que d'autres. La notion de marge a rapidement été évoquée dans la partie bibliographique, pourtant c'est un élément qui a été mentionné à plusieurs reprises. Si les discours ne sont pas encore clairs à ce sujet, les espaces marginaux peuvent être décrits comme des espaces présentant des manques et de réels besoins. Les marges sont pensées comme loin des centres, à ce titre les pratiques y sont moins réglementées. En s'éloignant du centre dominant, il y a moins de projets en place et on est davantage aptes à innover et à créer. Kirsten Koop a souligné que ce sont des "espaces propices à être investis parce que les mailles du régime existant sont plus desserrées" laissant ainsi plus de

place à la liberté. La montagne est vue comme un espèce très hétérogène, la montagne marginalisée se veut coupée des centres, loin du modèle de la station de ski qui en dépend totalement. Les marges expriment un besoin interne, elles se sentent délaissées du fait de plusieurs besoins de base non satisfaits (habitat, alimentation, mobilité, travail), ainsi que des besoins collectifs (projets sur le territoire, animation). Ce sont ces territoires, les plus en décalage avec les centralités qui connaissent les transformations les plus importantes, malgré qu'elles soient considérées comme peu ou pas rentables par les institutions en place. Certains arrière-pays expérimentent de nouveaux modèles de développement durable, dans un objectif de gestion plus soutenable et d'une nouvelle gouvernance (Corrado, 2010), ce qui leur permettrait de ne plus être considérés comme "arriérés", mais comme des "laboratoires d'innovation sociales" (Landel, 2018). Finalement, les marges sont toujours assez autonomes par rapport aux villes, ou du moins assez indépendantes.

De façon plus pertinente, la notion de diversité est mise en avant sous le terme de "mosaïque", utilisée par Pierre-Antoine Landel. Aujourd'hui la question des centralités est discutable, puisque les lieux et leurs liens tendent à se mélanger, ce qui caractérise la richesse et la complexité du territoire.

Mais le territoire n'est pas le seul facteur favorable aux innovations. En effet, les chercheur·euse·s, associatif·ve·s et salarié·e·s de CIPRA ont toutes et tous mis en évidence un facteur intrapersonnel : certaines personnes peuvent déclencher des innovations sociales de par leur dynamisme et investissement. Qu'elles soient individuelles, au sein d'une communauté ou d'une institution, elles sont appelées les "changemakers", traductibles par "artisan·e·s du changement", ce sont des personnes motrices pour les innovations sociales. A Percy, dans le Trièves ; l'exemple est donné à des habitant·e·s qui achètent le foncier dès qu'il est à vendre afin qu'il revienne au commun. C'est par le biais de personnes investies que les initiatives peuvent avoir un impact en profondeur, d'autant plus qu'elles sont souvent suivies par d'autres.

Des conditions propices au développement d'innovations sociales

Les marges

- présentent des manques et besoins
- **indépendantes des centralités** (≠ aux stations de montagnes)
- connaissent les innovations sociales les plus **transformatives**

Les changemakers

- par leur dynamisme et investissement

3.1.2. Classifier les territoires pour mieux les comprendre et les envisager

Si les innovations sociales dépendent des territoires sur lesquels elles émergent, peut-on dire, à l'inverse, qu'elles influencent les territoires sur lesquels elles naissent ?

Les innovations sociales ont des natures diverses (Partie 1.1.2). Jean-Baptiste Grison a évoqué son travail de typologie des innovations sociales afin de tenter de les classifier et de voir à quels territoires elles correspondent. Pour cela il s'est intéressé à 5 entrées : l'intention initiale, le facteur d'émergence, l'objet, la nature de l'innovation et le type de structure qui la porte (J-B. Grison, 2022). Cette enquête illustre une réalité mentionnée lors de plusieurs entretiens : plus il y a d'objets traités par les innovations sociales sur un même territoire, plus le territoire est intégré dans ces dynamiques. Il ne suffit donc pas de multiplier les innovations sociales mais bien de les diversifier pour qu'elles soient plus impactantes. Ainsi la diversité des innovations sociales présentes sur un territoire renforce sa résilience.

Quant aux territoires, on a cherché à distinguer l'urbain du rural. Si la différence principale est l'hétérogénéité, les CIPRA et associations répondantes soulignent également un écart de ressources (humaines notamment) et des problématiques divergentes. Les territoires ruraux sont souvent perçus comme plus conservateurs, pour autant le réseau de connaissances locales qu'ils confèrent est un atout pour les initiatives menées. Un autre décalage souligné par Elsa Vacheron d'ADRETS, est entre les territoires bénéficiant de la politique de la ville et les autres. Depuis peu, les zones rurales parlent de pouvoir d'agir, de mettre les habitants au centre, d'avoir une stratégie citoyenne ; alors que depuis 25 ans la politique de la ville est en place et fait de la promotion sociale sur certains territoires.

Quant au distinguo entre le rural et la montagne, pour les enquêté·e·s il est majoritairement dû à la question de l'accessibilité. Les expert·e·s de chez CIPRA soulignent également des différences vis-à-vis de l'attrait touristique et de la taille particulièrement petite des territoires de montagne. En effet, cela renforce la concentration de pouvoir auprès d'un nombre restreint d'acteur·ice·s et freine le changement de gouvernance.

Diversifier les innovations

- plus un territoire traite de **thématiques différentes** par les innovations sociales, plus le territoire sera **intégré** dans les dynamiques
- en fonction des spécificités : il est difficile de repenser la gouvernance dans un petit territoire du fait de la concentration du pouvoir

3.1.3. Un passage par la reconfiguration des rapports sociaux nécessaire ?

L'innovation sociale impliquant de faire du commun et du lien entre les habitant·e·s, l'objectif est, dans la mesure du possible, de les inclure toutes et tous. Pour cela, l'idée est de se réunir afin de co-concevoir la manière dont la situation actuelle pourrait être différente. Mais surtout, de croiser les provenances sectorielles afin de faire émerger de nouvelles idées en gardant une connaissance des enjeux locaux.

Pour autant, pour Lucie Oliveres d'ADRETS, la gouvernance partagée est assez utopique. Certes, il existe une volonté de mettre en place une démocratie participative, des gouvernances partagées, mais à la fin, quelqu'un·e doit bien trancher. Dans le milieu des innovations sociales, il y a des associations sans président, des coopératives, des expérimentations pour tenter d'inventer de nouveaux rapports entre les individu·e·s. Si cela peut apparaître comme une source de fragilité, les innovations sociales sont un "terreau favorable à l'interrogation des modes de gouvernance" souligne Jean-Baptiste Grison, et l'idée fait consensus auprès de chaque enquêté·e.

En effet, le collectif est globalement vu comme une force, celle du faire ensemble. Et avant toute chose, la discussion et particulièrement la mise en débat, il est nécessaire que chacun·e échange et donne son opinion quitte à faire émerger des désaccords. Les divergences sont vues comme un engrais fertile à une innovation transformative. Benoît Nénert de la Fabrique des Transitions utilise l'expression "il faut mettre les conflits au travail" pour mettre en exergue leur pouvoir dans la transition. Plus de conflits, c'est plus de rassemblements, donc plus de collectif. C'est un vrai levier dans un contexte où les mobilisations rassemblent autour de sujets ou d'enjeux communs. Un élément à souligner alors que les associations expriment faire face à une pénurie de ressources humaines en milieu montagne.

En opposition au collectif, la question de l'individualisme a été citée à de nombreuses reprises. "L'innovation sociale c'est l'inverse de l'individualisme, [...] derrière l'altérité il y a l'autre, mais l'autre interagit avec moi" a exposé Alexandre Mignotte, actuel chargé de mission montagne à Grenoble Alpes Métropole. Les interactions avec autrui créent ainsi des dynamiques et des solutions qui ne pourraient émerger dans un cadre strictement individuel. En reconnaissant et en valorisant l'altérité, l'innovation sociale crée un environnement propice à la coopération et à l'inclusion, qui deviennent des moteurs clés du changement et de la transformation de nos modèles sociétaux. L'individualisme est donc à la fois cité comme levier et élément déclencheur (Partie 3.1.1), et comme premier frein au changement.

L'individualité est un comportement où l'humain est tourné sur lui-même. Pour Rémi Forsans, membre du conseil de l'association IdEE notamment, personne n'est prêt à ce changement pour lequel il faudrait abandonner un certain confort et enrayer des modifications dans son mode de vie. Même en pensant mener une vie écologique

et en étant soucieux·se du devenir des Alpes, notre mode de vie reste très impérial et basé sur le colonialisme, et sur les ressources puisées par d'autres ailleurs (Wissen 2021). Pour Bianca Elzenbaumer, actuellement dans l'association La Foresta, "l'innovation sociale est une sorte de conception éco-sociale" et intègre les impacts sur l'environnement, la santé et les ressources. Une vision assez frugale qui rapproche l'innovation sociale du concept de "slow living", une approche plus lente à sa vie quotidienne.

C'est donc principalement une question d'engagement et de participation citoyenne. D'après Pierre-François Adam de Cluster Montagne, l'organisation sociale actuelle se base sur un vote démocratique tous les 5 ans et quelques engagements associatifs. Mais les enjeux sont actuels et la réflexion doit être imminente, et pour Benoit Nénert, "la conduite du changement social, c'est la conduite du changement systémique".

Repenser le mode de gouvernance

- **gouvernance partagée** vue comme utopique
- le **collectif** et notamment les **débats** sont une force
- l'**individualisme est un frein** à l'innovation sociale

3.2. Des processus impactants pour le développement territorial et la gouvernance

3.2.1. Vers des systèmes alternatifs...

Le milieu montagne recèle d'initiatives : de la revitalisation de l'agriculture familiale par l'agriculture biologique et les circuits courts, à la mise en valeur de produits agricoles traditionnels, en passant par la conception et la réalisation de nouveaux modes d'habiter. Ainsi les projets alternatifs se multiplient sur les territoires (Landel, 2018). On utilise le terme alternatif, car ces innovations sociales sont en rupture avec le modèle dominant. Tout comme les "68ards" (Partie 1.1.1), les individu·e·s à l'initiative de ces innovations sont à la recherche de bien-être et d'une plus grande soutenabilité de leur mode de vie à travers l'épanouissement personnel, le respect de son environnement, l'entraide et la sobriété. Pour l'essentiel, les "hippies" de l'époque, aujourd'hui surnommés "bobos écolos" sont en rupture avec l'existant et en opposition aux "normes conventionnelles dominantes, tels le progrès, le profit, la division du travail et l'externalisation des coûts sociaux et environnementaux des activités économiques" (Koop, 2016). Cette quête d'un modèle alternatif s'exprime comme "transversale à tous les besoins du quotidien" dans une volonté d'autonomie et d'une reconnexion. Nombre de jeunes cherchent plus de lenteur, de reprendre le temps de se déplacer, de cultiver,

de cuisiner dans une logique moins consumériste et plus vertueuse. Certaines communautés ont émergé dans des petits villages français et ont menées des expérimentations en dehors du cadre législatif. Les réglementations sont faites pour le système existant, pas pour les alternatives. Heureusement, il existe des accords tacites avec l'Etat, prêt à accorder des exceptions pour laisser place à l'expérimentation. Il en est de même pour les phénomènes d'auto-appropriation d'espaces, que ce soit un espace jardinage dans le gazon de l'Université de Grenoble ou une zone à défendre (ZAD). Jean-Baptiste Grison explique que pour que les initiatives demeurent il est nécessaire de régulariser la situation de façon officielle, ou de fermer temporairement les yeux sur la situation.

Des expérimentations en dehors des cadres

- une volonté de créer une **rupture avec l'existant**
- des logiques d'**expérimentation** menées par l'état

3.2.2. ...qui ne font pas toujours l'unanimité

L'absence d'unanimité pourrait apparaître comme un frein, mais il a été montré que le débat était source d'innovations sociales (Partie 3.1.3). Si les conflits au sein des territoires peuvent être créatifs, il faut savoir les temporiser. D'autant plus que les consciences apparaissent comme de plus en plus divergentes, et en rupture avec la vision commune de bien-être inhérent à une économie croissante gérée par l'État-providence. La métacrise qui demeure actuellement met en avant le clivage de la société : les visions du monde sont discordantes. Pour Elsa Vacheron, la perte du débat est plus qu'un frein, c'est un risque sociétal majeur. D'autres la rejoignent dont Pierre-Antoine Landel qui désigne la délibération comme le terme au cœur du processus de transformation de la gouvernance. Pour lui, le débat, la décision et l'action sont des termes indissociables. Sans délibération, comprise comme la capacité à débattre et à décider ensemble pour agir, on passe d'une démocratie représentative à une démocratie délibérative. Pour se conformer à ce principe, il est nécessaire de respecter les singularités, rechercher de la réciprocité et de la communauté.

Ce qui a été relevé également, c'est la présence des collectifs et/ou des groupes de pression comme freinant parfois l'innovation sociale. Ceux dont il est question sont des groupes nationaux, à qui il est reproché de défendre des intérêts économiques, ou d'avoir des arguments ne prenant pas en compte l'altérité et l'avis des acteur·ice·s locaux. Les résultats des enquêtes font part d'une différence de légitimité entre une décision locale prise par une personne élue et celle d'une association nationale qui a sûrement mieux intégrée les enjeux globaux. L'élue a une légitimité démocratique, tandis que le collectif militant possède une légitimité scientifique et/ou sociale. Cette vision est intéressante à creuser, d'abord il faut imaginer que les deux points de vue se complètent et permettent d'arriver à des décisions plus éclairées : il

est nécessaire, même au niveau local, d'être en adéquation avec les enjeux globaux, alors que l'inverse n'est pas vrai. Pour autant, à l'échelle locale, il reste nécessaire de croiser ces enjeux globaux avec les spécificités locales pour arriver à des réponses efficaces et qui feront l'unanimité auprès de la communauté. Il est aussi possible, suite à des échanges et débats, de trouver un terrain d'entente et des synergies possibles.

Mais ce n'est pas uniquement auprès des citoyen·ne·s que certaines innovations sociales ne font pas l'unanimité, c'est également auprès des institutions, "qui ne comprennent pas, qui ne voient pas le changement de finalité, le changement de sens que prennent les choses" énonce Kirsten Koop. Elsa Vacheron parle du "négationnisme de certains acteurs qui vont clairement être un frein à la nécessité d'innover et de penser différemment". Des désaccords qui invitent au débat, mais bloquent-ils aussi l'émergence de nouveaux projets territoriaux ?

Un débat essentiel à l'émergence de nouvelles pratiques

- une société clivée qui rompt le débat
- des groupes de pression qui freinent les initiatives par méconnaissance du terrain

3.2.3. Des mécanismes de résilience forts voire anticipés

La capacité de résilience des territoires réside dans leur aptitude à absorber les chocs et à se renouveler. Dans les territoires où l'innovation sociale est bien implantée, la résilience est plus importante. Pour Kirsten Koop, cela s'explique par le fait que les territoires ayant, à la base, une diversité d'activités plus importante, sont ceux qui ont aujourd'hui le plus d'innovations sociales. Il est probable que dans quelques années, quand le ski alpin aura disparu, les territoires accueillant davantage d'initiatives soient ceux qui s'en sortent le mieux car cela leur confère une certaine autosuffisance, une meilleure capacité à rebondir et qualité de vie pour leurs habitant·e·s. Ce qui n'est pas le cas des territoires monospécifiques tels que ceux accueillant les grandes stations de ski, et ceux reposant sur un unique type d'agriculture ; car ils sont fortement dépendants du modèle économique. Pour les territoires de montagne, Benoît Nenert utilise le terme de "territoire sentinelle" parce qu'ils sont directement touchés par tout ce qui caractérise l'anthropocène. Le terme de sentinelle inclut une prise de conscience des changements à venir et sert d'exemple en sonnant l'alerte. Etant donné que les territoires de montagne sont les premiers témoins du changement climatique, nous pouvons imaginer qu'ils seront plus créatifs et innovants pour faire face au changement. Pourtant les personnes enquêtées ne considèrent pas que ce soit le cas, les innovations sont plurielles et propres à chaque territoire, mais l'urgence climatique n'est pas un facteur davantage pris en compte en zone de montagne qu'ailleurs.

Pour faire face à ces changements globaux et préparer les territoires à être résilients, de nombreuses initiatives se concentrent sur l'accompagnement. C'est le cas de plusieurs structures interrogées. Ainsi Cluster Montagne, IdEE et La Fabrique des Transitions se concentrent non pas sur les individu·e·s ou les projets, mais sur les entreprises. Ce choix est justifié par Rémi Forsans par le fait que les entreprises sont en partie responsables du dérèglement climatique, mais qu'elles ont aussi la solution. Alors que les citoyen·ne·s sont responsables, mais à une échelle moindre et que la solution par conséquent est encore moindre. La Fabrique des Transitions propose des dispositifs d'accompagnement, comportant un cadre d'action et de mise en oeuvre, s'adaptant aux compétences du territoire et ayant pour vocation d'être les déclencheurs de la transition. Cluster Montagne, quant à elle, se concentre davantage sur la mise en relation des décideur·euse·s et des entrepreneur·euse·s. Enfin IdEE, a conçu une feuille de route en 10 points avec des moyens, des solutions, des outils et de la connaissance, mise à disposition de leurs membres gratuitement. Des concepts intéressants mais, d'après les définitions préalablement énoncées, se rapprochant davantage du modèle de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) que de l'innovation sociale. En effet, si l'objectif est bien de répondre à des enjeux sociétaux, il ne permet cependant pas de faire participer réellement les acteurs de la société civile que sont les partenaires sociaux, les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations ou mouvements. Par ailleurs, accompagner les entreprises est déjà une obligation puisque les plus grosses d'entre elles sont désormais soumises à des obligations légales en matière de conséquences environnementales. Pour autant, les méthodologies proposées sont, à minima, innovantes dans leur domaines et permettent aux entreprises le souhaitant d'anticiper, ou d'entrer dans la réglementation de manière plus coopérative.

Une résilience acquérie par les innovations sociales

- la pluralité d'innovations sociales permet d'acquérir une certaine autosuffisance (si elles sont variées)
- des accompagnements existent pour permettre aux territoires de devenir plus résilients

3.3. Diffusion et temporalité des innovations sociales : toutes vouées à disparaître ?

3.3.1. Reproductibilité des innovations sociales territoires-dépendant ?

Les innovations sociales naissent globalement d'un besoin localisé, ainsi elles sont localisées sur une petite partie de territoire. Mais passer du stade de l'expérimentation à celui de la diffusion n'est pas simple. Cela requiert une validation ou un soutien des pouvoirs en place ou des locaux. Si à un moment donné l'initiative n'est

pas soutenue et/ou validée d'une manière ou d'une autre, il sera difficile pour elle de se stabiliser, mais aussi de percer et de se pérenniser. Il y a toutefois un distinguo à faire entre soutien et récupération où la collectivité reprend à son compte l'innovation dans ses propres services (Annexe 4) (Landel, 2018).

Afin de montrer la diffusion d'une innovation, Geels (2002) propose un schéma (Fig. 10) qui met en avant la vie d'une initiative niche. De la même manière qu'une innovation sociale, les initiatives de niche naissent, puis se multiplient, et se stabilisent. Au moment où elles sont suffisamment nombreuses et organisées, elles sont en capacité de bousculer le modèle dominant. Jean-Baptiste Grison explique que cela nécessite, à un moment donné, une forme de convergence entre les petites initiatives. Les convergences peuvent être de plusieurs types, soit en lien avec l'initiative fondatrice par filiation, ou avec un lieu qui va les attirer. Les convergences peuvent aussi prendre la forme d'associations de fédérations.

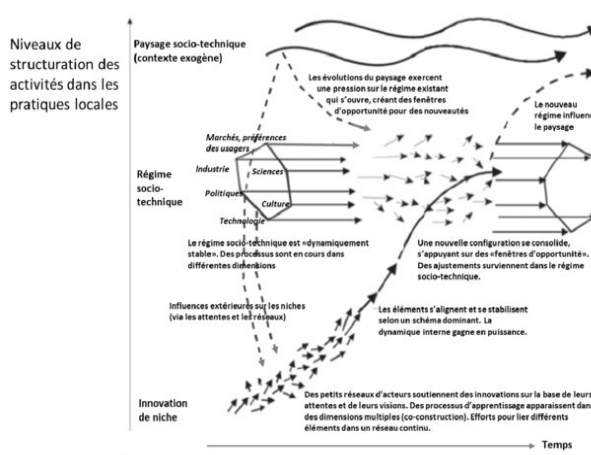


Figure 10: : La perspective multi-niveaux pour la compréhension des transitions socio-techniques. Geels, 2002

Pour que les initiatives convergent, elles se doivent d'être (re)connues. En ce sens, il paraît important, voire nécessaire, de disséminer les connaissances acquises sur les caractéristiques et les retours vis à vis de l'innovation, et de diffuser les outils associés. Par exemple, la plateforme TransforMont recense actuellement 407 "innovations sociales pour la transition des territoires de montagne", leurs informations, objectifs et leur récit. Cela facilite les échanges et la mise en relation des personnes portant ces projets et crée à la fois de l'information et un réseau d'initiatives.

Enfin, l'innovation sociale étant un processus, elle s'inscrit dans une temporalité. Le Handbook for Social Innovation illustre parfaitement l'évolution temporelle de l'innovation sociale (Fig. 11) En partant de l'exploration des besoins, en passant par le développement et le test des idées, jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation de l'impact, chaque étape vise à maximiser l'efficacité et la durabilité des innovations sociales. Cette méthode permet, non seulement, de répondre aux problèmes émergents, mais

aussi d'adapter les solutions en fonction des retours et des évolutions, cela garantit un bénéfice social durable et significatif.



Figure 11: Spirale temporelle des innovations sociales, *Handbook for Social Innovation, 2013*

Ainsi, CIPRA International mentionnait qu'afin que de nouveaux projets puissent être fonctionnels, il était nécessaire d'attendre quelques années afin que le développement et les modifications éventuelles puissent être réalisées, et une fois cela terminé, que le

projet puisse être accepté dans son ensemble par toutes et tous. Émerge donc un frein : celui des financements, qui eux ne s'étalent pas sur plusieurs années et nécessitent des résultats. Si des modifications ou nouvelles idées naissent pendant la phase d'expérimentation du projet il sera alors compliqué de les mettre en œuvre avant la fin du financement, et in fine du projet.

Cycle des innovations sociales

- expérimentation -> validation/reconnaissance -> multiplication -> convergence -> diffusion -> transformation

3.3.2. Place du pilier économique dans les stratégies de développement

Pour Rémi Forsans, on doit "définitivement arrêter de séparer l'écologie et l'économie : l'économie sans l'écologie, c'est la fin du monde, et l'écologie sans l'économie, c'est le chaos". Face à ce constat, il paraît important de rappeler que le concept du développement durable comporte trois piliers : environnemental, social et économique. Pour un modèle viable, il est donc nécessaire d'aller à la croisée de ces enjeux. Mais les logiques de marché sont menacées de "s'immiscer dans des domaines jusqu'à présent organisés de façon solidaire ou à titre privés", commercialisant ainsi les innovations sociales et désengageant l'Etat (CIPRA, 2017b).

A ce moment-là, on entre dans une phase d'interdépendance entre les associations et les politiques publiques. Elsa Vacheron explique que les associations vont être contraintes par des normes administratives et politiques, qui vont impacter leur capacité à être des forces d'innovation pour les territoires. Mais l'interdépendance est due à la participation des innovations sociales dans l'alimentation des évaluations des politiques publiques, pour elle il s'agit d'un principe de réciprocité. Pour d'autres comme Lucie Oliveres ou Kirsten Koop, c'est le moyen pour l'Etat de garder un moyen de contrôle. En mettant en place des financements sur des critères définis, il empêche

les innovations de sortir du moule. Pour autant, ce n'est pas nécessairement un mauvais signe, il faut questionner les intentionnalités. Ainsi, Alexandre Mignotte conseille de conserver dans la mesure du possible, une hybridation des financements afin de garder la dynamique initiale de l'innovation sociale et de ne pas risquer de perdre la créativité du projet.

Mais cette logique de financements spécifiques et d'appels à projets est en inadéquation avec le modèle et les temporalités nécessaires à la mise en place d'une innovation sociale. Quand on parle d'innovation, on est dans une logique d'expérimentation et d'inscription dans le temps long si l'on souhaite avoir une plus grande valeur en termes d'évaluation et d'impact social. Or, les financements restreignent les acteur·ice·s de l'innovation sociale d'être réellement impactants en les obligeant à faire un "one-shot". Par ailleurs, Elsa Vacheron soulevait un point important : celui de l'évaluation lors des financements. S'il n'est pas possible de quantifier les résultats car tout se joue dans le changement de valeurs (qui est du qualitatif), il est possible de réfléchir au processus d'évaluation, c'est-à-dire la manière dont penser les évaluations sur la durée du projet, et d'envisager des réajustements pour être en mesure de noter les impacts imprévus. Ces "pas de côté" sont essentiels dans ce contexte d'innovation.

Le fait que l'innovation sociale soit devenu un terme à la mode permet de mobiliser davantage de financements, à l'inverse Michaela Hogenboom Kindle souligne qu'on se concentre désormais davantage sur le choix des termes qu'aux processus en cours et leurs effets (CIPRA, 2017b).

Des financements non adaptés

- **interdépendance des associations aux politiques publiques** (sans hybridation des financements)
- les innovations sociales sont sur des **temporalités longues** du fait du temps d'**expérimentation** et des **ajustements** réalisés
- pour s'adapter il faut réfléchir au **processus d'évaluation** plutôt qu'à la finalité

3.3.3. Pérenniser les innovations sociales : le rôle des réseaux et des mouvements fédérateurs

Mettre en réseau

Pour ne pas que les innovations disparaissent, ou soient banalisées - lorsque la collectivité encourage l'innovation sociale, mais les valeurs s'effacent derrière celles de la collectivité (Annexe 4) (Landel, 2018) - il faut continuer de les faire émerger. Une fois

la phase d'effervescence stabilisée, Kirsten Koop note dans les différents territoires un besoin de renforcer les réseaux qui existaient, et de les agrandir afin de permettre l'entraide et de maintenir ces innovations sociales. D'après Pierre-Antoine Landel, ce réseau peut être extraterritorial, mutualiste ou par affiliation, c'est le cas des fédérations et des associations faïtières, à l'image de la CIPRA. Les CIPRA elles-mêmes considèrent qu'il est difficile, en tant que tête de réseau, de transmettre directement l'innovation sociale. Soutenir les innovations sociales est une démarche qui doit venir de l'intérieur, du terrain en lui-même pour avoir conscience des spécificités locales.

Enfin, si l'accompagnement est une aide qui permet de perpétuer les innovations sociales, ce qui est aussi important, la circulation des connaissances est tout aussi primordiale. Les innovations sociales en tant que telles sont trop isolées pour créer leur propre système de normes et vont chercher la réponse dans leurs réseaux. En développant des réseaux, des structures, on crée de la capacité à renforcer une forme d'autonomie collective, que l'on partage avec d'autres, et que l'on peut utiliser pour construire ses propres systèmes de gouvernance. Créer ses règles, c'est exister par rapport aux autres et c'est renforcer son autonomie et donc favoriser la reproductibilité.

Quelles bonnes pratiques adopter ?

En tant que tête de réseau, l'objectif principal est de mettre en lien les membres et initiatives, de les accompagner et surtout de permettre l'échange. Il semble important de garder en tête le contexte territorial de chaque action avant d'envisager sa reproduction ailleurs. Les réseaux existent pour se soutenir et s'épauler, en ce sens, il est indispensable d'être un réel appui pour les changemakers, celles et ceux qui portent des initiatives transformatrices. Pour cela il est possible de partager des ressources et idées. L'objectif demeurant étant de faire naître des échanges et du débat entre les différentes parties prenantes. En effet, plusieurs personnes interviewées ont mentionné le manque d'éducation comme le premier frein au changement, soyons pédagogiques, expliquons, communiquons et relayons les innovations sociales existantes et leurs objectifs de manière vulgarisée et accessible, y compris pour les publics moins alertés sur les enjeux actuels. Et accordons une importance particulière à déconstruire la notion de succès, fruit du système capitaliste, pour permettre à toutes et tous de repenser leurs modes de vie. La dimension collective du réseau est une force, elle permet d'avoir le courage, ensemble, d'essayer autrement, d'être ouvert·e·s à l'altérité et d'expérimenter. Les enquêté.e.s aspirent aussi à intégrer davantage les nouvelles populations (néo-ruraux, jeunes) dans les projets menés sur leur territoire.

La CIPRA étant une association militant pour une meilleure qualité de vie et prise en compte de l'environnement dans la région alpine, c'est son rôle d'intégrer et de faire participer les individus dans le même sens, d'être fédératrice à un mouvement commun vers des modes de vie alternatifs, ici soutenables.

Enfin, en tant qu'ONG internationale, CIPRA peut être un exemple à suivre et inspirer ses membres dans les images qu'elle véhicule, que ce

soit par son ouverture d'esprit ou son mode de gouvernance, comme le mentionne certaines CIPRA (Fig. 12). Dans un premier temps, cela peut être intégré partout grâce à des méthodes simples dans l'organisation interne de l'équipe, dans l'inclusion des citoyen·ne·s

aux démarches, dans des groupes de travail plus ascendants, dans une posture d'écoute, et à travers l'"aller vers", c'est-à-dire aller à la rencontre des populations. Si, une différence a été notée dans l'écart générationnel qui réside dans le domaine des innovations sociales, plusieurs CIPRA ont noté qu'il serait intéressant de voir des jeunes interagir avec des générations plus âgées, et qu'à l'inverse ces générations soutiennent les plus jeunes dans leur changement. Enfin, un levier pouvant être actionné par les CIPRA est d'œuvrer pour mettre l'innovation sociale comme thématique prioritaire dans les instances euro-alpines (AG d'EUSALP, année thématique de la prochaine présidence de la Convention Alpine, etc.).

Votre CIPRA mène-t-elle des innovations sociales dans sa stratégie ?

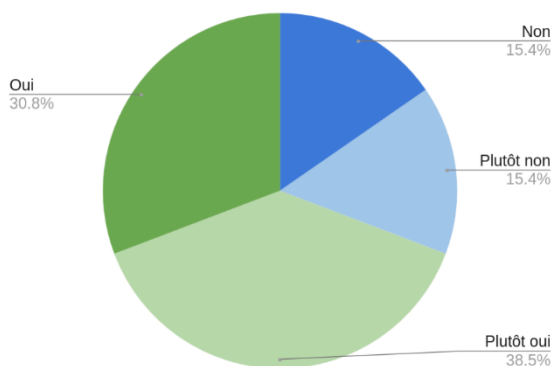


Figure 12: Intégration de stratégies d'innovations sociales au sein des CIPRA

Le dernier levier majeur évoqué tout au long de cette analyse est la question des financements. Si les associations n'ont pas la main mise sur celui-ci, il est possible de réfléchir au processus d'évaluation et de commencer à mesurer les effets à long terme sur des cas similaires, les initiatives étant de plus en plus nombreuses. Mais cela ne peut se faire qu'au travers d'un réseau riche et dynamique.

Intégrer les innovations sociales à ses pratiques

- **renforcer les réseaux existants** pour mettre en lien les membres et permettre l'**entraide** et la **circulation des connaissances** et compétences
- **être un appui** pour les changemakers
- **vulgariser** l'innovation sociale et **sensibiliser**
- **être un exemple** à suivre et repenser le mode de gouvernance et les rapports sociaux au sein de son organisme

Conclusion

Les innovations sociales en zones rurales et de montagne sont nombreuses du fait d'un besoin des populations, mais surtout des spécificités territoriales (diversité des espaces, manque d'accessibilité, déclin de l'offre de services, etc.). Les structures associatives ont su réagir et se saisir des possibilités qu'offrent l'innovation sociale (participation collective, transformation des relations, etc.) vers un changement de pratiques, voire une rupture avec le modèle en place. Ce processus de développement a permis aux territoires de répondre à des manques sociaux mais a, au fil des années, provoqué un désengagement de l'Etat-providence. C'est d'autant plus vrai dans les espaces éloignés des centres, aussi appelés marges innovantes. Ces territoires ont su tirer bénéfice d'un sentiment d'abandon et s'auto-approprier l'espace, en opposition totale avec le modèle dominant. Additionné aux défis climatiques et sociétaux auxquels nous sommes actuellement confrontés, les marges sont devenues des territoires fertiles à l'innovation sociale, expérimentant des alternatives en dehors des cadres.

Face à l'essor de ces nouvelles pratiques, les institutions ont dû s'adapter et laisser plus de libertés aux associations. Pour autant, les financements associés restent problématiques car non adaptés aux innovations sociales : les délais sont trop courts et demandent des résultats immédiats, ce qui met en péril la pérennisation de l'initiative. Pour demeurer dans le temps, les innovations sociales se doivent alors d'être reconnues et/ou acceptées par, à la fois la population locale, mais également les institutions. Suite à cela elles peuvent s'inscrire dans un réseau fort de sa capacité à connecter les personnes et les idées, et clé de voûte de transformations globales. Le fédéralisme, par l'accompagnement des initiatives et la mise en relation, paraît être le levier majeur des innovations sociales de demain. D'autant plus que les têtes de réseau peuvent agir comme modèle, et proposer des reconfigurations des pratiques sociales ascendantes et inclusives. Le collectif et le faire ensemble restent les forces principales de l'innovation sociale, donnant le courage d'expérimenter et d'agir en réponse aux défis sociétaux.

Quant au futur de l'innovation sociale, il va de pair avec la participation citoyenne et les défis sociétaux qui persisteront. La transition vise à réagir et anticiper les bouleversements à venir. Dans le domaine de la transition, la question de l'imaginaire est omniprésente. Les territoires de montagne sont particulièrement soumis aux récits collectifs, on se rassemble autour de conceptions et d'objets comme la neige, qui est un marqueur fort dans les esprits. Mais si les enjeux globaux aujourd'hui annoncent une forte diminution des précipitations neigeuses dans les décennies à venir, c'est qu'il est peut-être temps de déconstruire notre vision des territoires de montagne et de remettre en question nos habitudes. Aujourd'hui il faut faire plus que se raconter des histoires, l'imagination est certes un levier pour faire émerger de nouvelles idées, mais il est temps de les rendre concrètes et de formaliser des solutions qui sont efficaces. Innovons par les marges, rendons les réseaux d'initiatives efficaces et adaptons nos politiques de financements aux besoins inhérents.

Bibliographie

AVELINO, F., et al., 2014, Gamechangers and Transformative Social Innovation. The case of the Economic Crisis and the New Economy. *Ecology and Society* 22 (4), 41.

AVELINO, F., et al., 2020. Translocal Empowerment in Transformative Social Innovation Networks. *European Planning Studies*, 28 (5), 955-977.

BOUCHARD, M., 2006, De l'expérimentation à l'institutionnalisation positive : l'innovation sociale dans le logement communautaire au Québec, *Public and Cooperative Economics*, 77 (2) 139-166.

CATTIVELLI, V., 2023, Macro-Regional Strategies, Climate Policies and Regional Climatic Governance in the Alps, 11

CIPRA International. Innovation sociale dans les Alpes. 18 avril 2017, <https://www.cipra.org/fr/dossiers/innovation-sociale/>

CIPRA International. Point de vue: Repenser le vivre ensemble dans la société. 30 août 2017, <https://www.cipra.org/fr/nouveautes/repenser-le-vivre-ensemble-dans-la-societe>.

CORRADO, F., 2010. Les territoires fragiles dans la région alpine : une proposition de lecture entre innovation et marginalité , *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research*, 98-3

DACIN, P., DACIN, M., MATEAR, M., 2010. Social Entrepreneurship: Why we don't need a new theory and how we move forward from here, *The Academy of Management Perspectives*, 24 (3), 37-57.

DENERVAUD, I., JOHNSON, M., SOUMOY, E., *et al.*, 2009. Les crises, un terreau d'innovation », *L'Expansion Management Review*, 2009/3 (N° 134), p. 108-119.

Educ'Alpes, 2018. C'est chaud pour les Alpes.

FOURNY, M., 2014, Périphérique, forcément périphérique ? La montagne au prisme de l'analyse géographique de l'innovation, *Innovation en territoire de montagne. Le défi de l'approche interdisciplinaire*, Montagne et innovation.

France Tiers-lieux. Fabriques de territoire. Consulté le 25 juin 2024. <https://francetierslieux.fr/fabriques-territoire/>.

GEELS, W., 2002. Technological Transitions as Evolutionary Reconfiguration Processes: a Multi-Level Perspective and a Case-Study. *Research Policy*, 31 (8-9), 1257-1274.

GIEC. 2021. Sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/>

GRISON, J-B., LANDEL, P-A., 2019. La filière laine à l'heure de l'innovation sociale. Quelles transformations dans le Massif central (France)? Revue de géographie alpine, 107-2.

GRISON, J-B., HAKIMI PRADELS, N., 2022. Les processus d'innovation sociale dans quatre territoires de moyenne montagne non métropolitains: culture territoriale et capacités transformatrices, Géographie, économie, société. (Vol. 24), p. 363-379.

HARRISSON, D., VEZINA, M., 2006. L'innovation sociale, une introduction, Public and Cooperative Economics, 77 (2), 129-139.

HILLIER, J., MOULAERT, F., NUSSBAUMER, J., 2004. Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial, Géographie, Economie et Sociétés, 2 (6), 129-152.

KLEIN, J-L., HARRISSON, D. 2007, 2010. Innovation sociale, Emergence et effets sur la transformation des sociétés, Presses de l'Université du Québec

KOOP, K., SENIL, N., 2016. Innovation sociale, improvisation et développement territorial : l'expérience ardéchoise, L'innovation locale à l'épreuve du global. Un défi pour les acteurs.

LANDEL, P-H., KOOP, K., 2018. Quand l'innovation sociale change la dynamique des territoires de montagne. Marie-Christine Fourny. Montagnes en mouvement. Dynamiques territoriales et innovation sociale, Presses Universitaires de Grenoble; UGA éditions, pp.21-43.

MARSDEN, T., LAMINE, C., SCHNEIDER, S., 2020. A Research Agenda for Global Rural Development. Elgar Research Agendas, Cheltenham.

MOULAERT, F., MACCALLUM, D., MEHMOOD, A., HAMDOUCH, A., 2013. The International Handbook on Social Innovation. Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research, Cheltenham, Edward Elgar, 500 pages », Développement durable et territoires, Vol.6, n°1

POLMAN, N., SLEE, W., KLUVANKOVA, T., DIJKSHOORN, M., NIJNIK, M., GEZIK, V., SOMA, K., 2017. Classification of Social Innovations for Marginalized Rural Areas, H2020-SIMRA Deliverable 2.1, p. 32.

RICHEZ-BATTESTI, N., 2010. L'innovation sociale comme levier du développement entrepreneurial local : Un incubateur dédié en Languedoc-Roussillon, Relief, 97-110, juin.

RICHEZ-BATTESTI, N., PETRELLA, F., VALLADE, D., 2012. L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ?, Innovations, (n°38), p. 15-36.

SIMRA. Comment les politiques peuvent-elles contribuer à l'implémentation des innovations sociales dans les zones rurales ? Janvier 2020, <http://www.simra-h2020.eu/index.php/policy-briefs/>

Territoires zéro chômeur de longue durée, La démarche expérimentale, <https://www.tzclld.fr/decouvrir-le-projet/la-demarche-experimentale/>. Consulté le 25 juin 2024.

TransforMont. La carte des innovations. Consulté le 26 juin 2024. <https://collecti.cc/transformont/?CartS>.

WISSEN, M., BRAND, U., 2021. Le mode de vie impérial : Vie quotidienne et crise écologique du capitalisme, Humanités, LUX.

Annexes

0. Présentation 1. Pouvez-vous vous présenter, votre parcours si vous le jugez pertinent, > **Comment votre poste ou votre parcours vous a-t-il amené à vous familiariser avec l'IS ?**

1. Définir l'IS 1. De manière générale, comment définiriez-vous l'innovation sociale ? > Dans quelle(s) situation(s) est-ce qu'on fait appel à / on a besoin de l'IS ?

Bonjour,

Je me présente, Sarah, je suis en dernière année d'étude en géographie sociale et j'effectue mon stage de fin d'études à CIPRA France. Ma mission principale porte sur la thématique de l'innovation sociale et de ses spécificités en zone rurale et de montagne. L'objectif est double : capitaliser sur les connaissances et les expériences dans le réseau euro-alpin ; et voir comment CIPRA pourrait s'en saisir.

Je vous contacte aujourd'hui comme personne connaissant la CIPRA et ses spécificités, non pas comme expertEs de la thématique. Ainsi, sentez-vous libre de vous exprimer à travers ce questionnaire, c'est votre avis et vision que je cherche à recueillir :)

Ce questionnaire vous prendra environ 10 minutes. Les données collectées seront traitées de manière anonyme et confidentielle. A tout moment vous pouvez demander à retirer vos données à sarah.chavaudra@cipra.org.

Objectif	Question	Modalités
	0. Présentation – Pour en savoir un peu plus sur vous...	
	> Voir si les localisations ont un impact sur la vision de l'IS Quelle CIPRA ?	Choix unique Allemagne Autriche France International Italie Liechtenstein Pays-Bas Slovénie Sud Tyrol Suisse
3.1 auj	> Savoir quels projets de CIPRA les salarié.e.s ont vu passer / pour voir si il y a une vision "d'avant" et de "maintenant" (dans l'idée d'un historique IS à CIPRA)	Choix unique Moins d'1 an Entre 1 et 3 ans Entre 3 et 7 ans 7 ans et plus
	> Observer le lien entre les domaines d'expertise et la manière d'appréhender l'IS	Choix multiple Biodiversité Espaces naturels protégés Environnement Jeunesse Innovation Sociale Mobilité Pastoralisme
4.1		Activités de pleine nature Tourisme Communication Transition économique Energies renouvelables
	Annexe 1: Grille d'entretien	
	> Prendre en compte les différences de vision de l'IS	Libre Qu'en pensez-vous de cette définition de l'innovation sociale proposée dans le cadre du projet SIMRA : "social innovation is the reconfiguring of social practices, in response to societal challenges, which seeks to enhance outcomes on societal well-being and necessarily includes the engagement of civil society actors"? Aimeriez-vous suggérer des modifications ?
	> Hierarchiser les éléments associés à la définition d'IS	Choix multiples activités / services / dispositifs / méthodologies / expérimentations marginalité / défis sociétaux transition / changement / développement spécificités territoriales / hors-sol /reproductible habitant.e.s / associations / collectivités / état ascendant / descendant / individuel / collectif / populations précaires / gouvernance / économie sociale et solidaire autre :
	> Différenciation de l'IS dans différents milieux	Choix unique Oui Plutôt oui Plutôt non Non
	Pourquoi ?	Libre
	Est-ce que l'IS en montagne est différente de l'IS en zone rurale ?	Choix unique Oui Plutôt oui Plutôt non Non
	Pourquoi ?	Libre

les projets inspirants que vous connaissez.

Selon vous, votre CIPRA mène-t-elle des initiatives incluant l'IS ? **Choix unique**

Oui
Plutôt oui
Plutôt non
Non

Si oui / plutôt oui, pouvez-vous donner un exemple ou expliquer pourquoi ? **Libre**

En dehors des activités de la CIPRA, pouvez-vous citer 1 à 3 projets, méthodes, bonnes pratiques, initiatives d'IS que vous connaissez et jugez intéressante. **Libre**

3. Futur de l'innovation sociale – Cette dernière partie a pour ambition de projeter les méthodologies et pratiques relatives à l'innovation sociale et d'imaginer comment il est possible de les inclure dans nos projets.

Si vous n'avez pas d'idée de ce à quoi l'innovation sociale peut ressembler, vous trouverez ci-dessous quelques exemples français :

L'écolieux " L'île O sources" – regroupe les générations de plusieurs familles dans l'ambition de vivre ensemble autrement et d'élaborer une société libre et autonome. C'est une innovation sociale car ce projet prône le collectif avec la mise en commun d'espaces, de repas, d'un jardin, d'une laverie, etc.

L'épicerie en vrac ambulante "VanAvrac" – des produits bio et issus de productions locales accessibles à toutes et à tous, y compris les personnes vivant dans des lieux reculés.

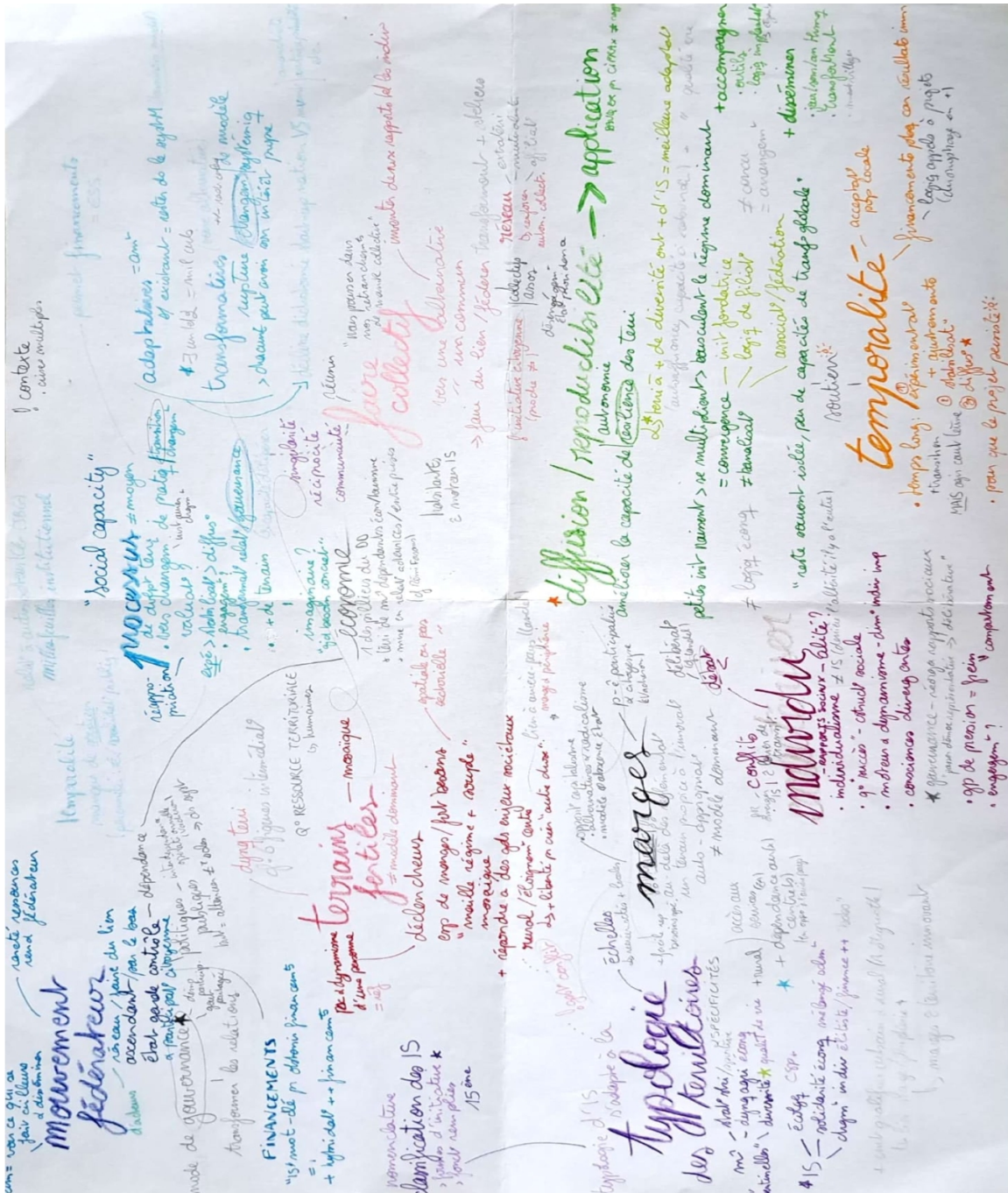
Le tiers-lieu "Refuges Solidaires" – a une fonction de transit pour les migrants à la frontière franco-italienne et favorise le regroupement de différents acteurs : structures d'insertions, associations de solidarité locale et de culture, santé avec médecins du monde, etc. C'est une innovation sociale car l'espace est désireux d'accueillir et de mélanger tous les publics et pratiques.

D'après vous, quels sont les leviers et les freins pour intégrer l'IS à nos pratiques en tant que réseau euro-alpin ? **Libre**
(le collectif, les comportements individuels, les espaces de discussion-débat, l'accessibilité socio-économique, les choix politiques, l'imaginaire, l'éducation-formation, redonner de la place aux habitant.e.s, démocratiser les méthodologies, soutien des autorités territoriales, comportement individuel, groupes de pression, politiques publiques, contexte climatique, ...)

Comment peut-on intégrer l'IS à l'échelle euro-alpine? **Libre**

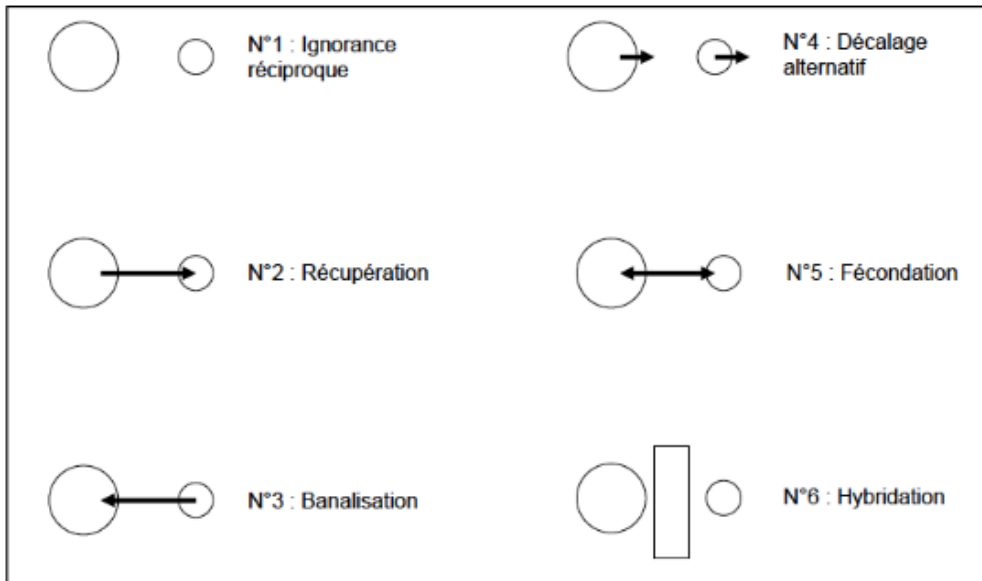
Avez-vous quelque chose à ajouter ? **Libre**

Annexe 2: Questionnaire à destination des CIPRA



Annexe 3: Carte mentale réalisée grâce aux questionnaires et entretiens menés

Schéma 1 : différentes figures d'interface entre innovation sociale et territoire



Annexe 4: Figures de l'intermédiation de l'innovation sociale, Pierre-Antoine Landel, 2018

Tables des matières

Figures:

Figure 1: Innovations sociales et capacités transformatrices, Grison et Hakimi Pradels, 2022.....	8
Figure 2: Périmètre des programmes alpins, V. Cattivelli, 2023.....	8
Figure 3: Répartition des différentes délégations de CIPRA, © CIPRA.....	11
Figure 4: Organisation faîtière des CIPRA.....	12
Figure 5: Rétroplanning général.....	17
Figure 6: Organigramme méthodologie de la mission principale sur l'innovation sociale	17
Figure 7: Liste des personnes enquêtées et de leur structure associée.....	19
Figure 8: Diagramme de l'ancienneté des enquêtés par CIPRA.....	20
Figure 9: Mots-clés décrivant l'innovation sociale, questionnaire CIPRA.....	23
Figure 10: La perspective multi-niveaux pour la compréhension des transitions socio-techniques. Geels, 2002.....	30
Figure 11: Spirale temporelle des innovations sociales, Handbook for Social Innovation, 2013.....	30
Figure 12: Intégration de stratégies d'innovations sociales au sein des CIPRA.....	33

Annexes:

Annexe 1: Grille d'entretien.....	38
Annexe 2: Questionnaire à destination des CIPRA.....	40
Annexe 3: Carte mentale réalisée grâce aux questionnaires et entretiens menés.....	41
Annexe 4: Figures de l'intermédiation de l'innovation sociale, Pierre-Antoine Landel, 2018.....	42